

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 10 juin 2014

Modifier la liste des présidents de séance

QUÉBEC

Réunion du mardi 10 juin 2014

Objet : Modifier la liste des présidents de séance

Membres présents :

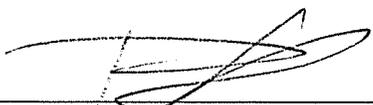
- M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis), président
- M. Bonnardel (Granby), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Fournier (Saint-Laurent), leader parlementaire du gouvernement
- M^{me} Maltais (Taschereau), leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des trois groupes parlementaires et du président (annexe II), le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Modifier la liste des présidents de séance

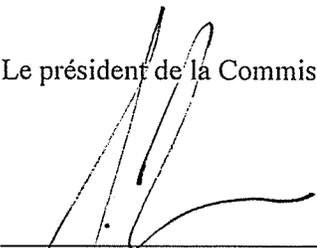
Concernant la demande adressée, le 4 juin 2014 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale afin de remplacer M. Caire (La Peltrie) par M. Charette (Deux-Montagnes) comme président de séance, le comité directeur approuve cette demande.

Le secrétaire de la Commission,



François Arsenault

Le président de la Commission,



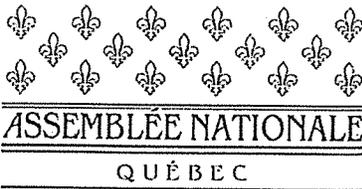
Jacques Chagnon

FA/id

Québec, le 10 juin 2014

ANNEXE I

Demande du deuxième groupe d'opposition
au sujet des présidents de séance



Québec, le 3 juin 2013

008-9225-4000 14-9-23

M. Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
1045, rue des Parlementaires
1er étage, Bureau 1.30
Québec (Québec), G1A1A4

Objet : Présidence de séance

Monsieur le Président,

En vertu de l'article 4.1 des Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale, je vous demande de convoquer le comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale afin d'approuver la modification suivante :

Que le député de Deux-Montagnes remplace le député de La Peltrie en tant que président de séance du deuxième groupe d'opposition.

Que ce changement prenne effet immédiatement.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Donald Martel
Whip du deuxième groupe d'opposition
Député de Nicolet-Bécancour

- c.c. M. François Arsenault, secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale
M. Jean-Marc Fournier, leader du gouvernement
Mme Agnès Maltais, leader de l'opposition officielle
M. François Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition

ANNEXE II

Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets
des leaders des trois groupes parlementaires

Dumas, Isabelle

De: Arsenault, Francois
Envoyé: 10 juin 2014 11:02
À: Dumas, Isabelle
Objet: TR: CAN - Demande accès information + Prés séance

De : Moreau, Lise
Envoyé : 10 juin 2014 11:02
À : Montminy, Anik; Arsenault, Francois; Tremblay, Pierre; Lajoie, Simon
Objet : RE: CAN - Demande accès information + Prés séance

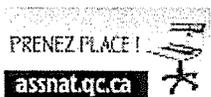
Bonjour à tous,
OK du Président en ce qui concerne le président de séance.
Lise

Lise Moreau | Directrice



PROXY DES VOTANTS

Cabinet du président de l'Assemblée nationale
1040, rue des Parlementaires | bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2820 | Téléc. : 418 528-0461 | lise.moreau@assnat.qc.ca



Suivez-nous :   

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Montminy, Anik
Envoyé : 10 juin 2014 10:16
À : Arsenault, Francois; Moreau, Lise; Tremblay, Pierre; Lajoie, Simon
Objet : RE: CAN - Demande accès information + Prés séance

O pour la demande de modification pour le président de séance du 2 e groupe d'opp.

De : Arsenault, Francois
Envoyé : 9 juin 2014 15:25
À : Moreau, Lise; Tremblay, Pierre; Montminy, Anik; Lajoie, Simon
Objet : RE: CAN - Demande accès information + Prés séance

OK, j'ai maintenant besoin de votre réponse sur le fond des deux demandes.

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Place aux citoyens

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Moreau, Lise
Envoyé : 9 juin 2014 13:53
À : Arsenault, Francois
Cc : Tremblay, Pierre; Montminy, Anik
Objet : Re: CAN - Demande accès information + Prés séance

Réponse par courriel au nom de M. Chagnon.
Bonne journée!
Lise

Envoyé de mon iPhone

Le 2014-06-09 à 13:44, "Arsenault, Francois" <farsenault@assnat.qc.ca> a écrit :

François Arsenault

Début du message transféré :

Expéditeur : "Lajoie, Simon" <simonlajoie@assnat.qc.ca>
Date : 9 juin 2014 13:35:58 HAE
Destinataire : "Arsenault, Francois" <farsenault@assnat.qc.ca>
Objet : Rép : CAN - Demande accès information + Prés séance

Réponse par courriel au nom de nos patrons respectifs.

Simon Lajoie
Directeur de cabinet
Leader parlementaire de l'opposition officielle
418-643-1275

De : Arsenault, Francois
Envoyé : 4 juin 2014 11:09
À : Montminy, Anik; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Bonsaint, Michel
Objet : CAN - Demande accès information + Prés séance

Bonjour,

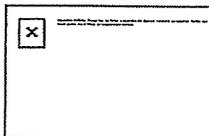
Vous trouverez ci-joint une demande de la CAQ demandant au comité directeur de la CAN de remplacer un président de séance.

Vous trouverez également ci-joint une demande d'accès à l'information concernant la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité. Étant donné que cette commission est dissoute, il revient à la CAN de prendre une décision sur cette demande. Vous trouverez aussi ci-joint une lettre du responsable de l'accès de l'Assemblée nationale qui rejette cette demande puisque les renseignements demandés ne sont pas couverts par la Loi sur l'accès mais par le privilège parlementaire de l'Assemblée de régir ses affaires internes sans ingérence de l'extérieur. C'est donc dans ce contexte que la CAN peut décider d'autoriser ou non l'accès à ces renseignements. La pratique est à l'effet de refuser de donner accès à des données qui ne sont pas publiques. Il revient toutefois à la CAN de prendre position. Vous trouverez en pièce jointe un état de situation.

Je sollicite le consentement pour que vous puissiez répondre par courriel au nom de vos leaders respectifs. Dans le cas contraire, le Président réunira le comité directeur de la CAN pour statuer sur ces demandes.

J'attends donc de vos nouvelles et n'hésitez pas à me contacter si vous avez des interrogations.

François Arsenault, avocat | Directeur

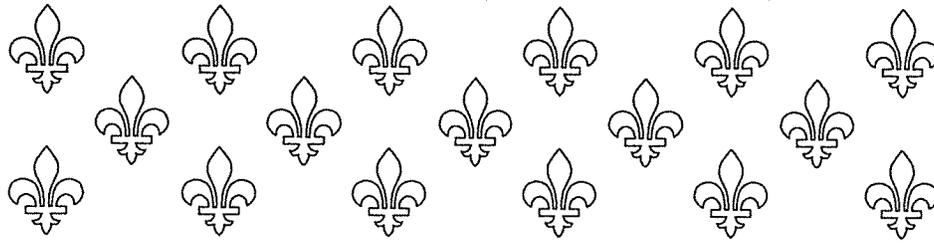


Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

<image001.jpg>



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 20 juin 2014

Statuer sur une demande de déplacement de la Commission
de l'administration publique

QUÉBEC

Réunion du vendredi 20 juin 2014

Objet : Statuer sur une demande de déplacement de la Commission de l'administration publique

Membres présents :

- M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président
- M. Bonnardel (Granby), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Fournier (Saint-Laurent), leader parlementaire du gouvernement
- M^{me} Maltais (Taschereau), leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des trois groupes parlementaires et du président (annexe II), le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Statuer sur une demande de déplacement de la Commission de l'administration publique :

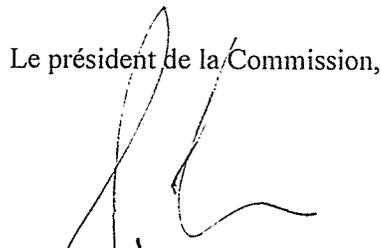
Relativement à la demande adressée, le 18 juin 2014 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale par la Commission de l'administration publique, afin que les membres désignés par la Commission se déplacent pour assister à la 35^e Conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics à St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador, du 10 au 12 août 2014, il est convenu d'autoriser ce déplacement.

Le secrétaire de la Commission,



François Arsenault

Le président de la Commission,



Jacques Chagnon

FA/id

Québec, le 20 juin 2014

ANNEXE I

Demande de la Commission de l'administration publique

Dumas, Isabelle

De: Monnerat, Marie-Claude de la part de Gretas, Catherine
Envoyé: 18 juin 2014 15:01
À: Arsenault, Francois
Cc: Gretas, Catherine
Objet: CAP - Demande déplacement
Pièces jointes: CCCCPC 2014.pdf

Monsieur François Arsenault,

Monsieur le secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale, veuillez trouver ci-joint une demande d'autorisation de déplacement de la Commission de l'administration publique concernant la 35^e Conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics.

Cette demande d'autorisation inclus un estimé des coûts liés à ce déplacement.

Meilleures salutations,

Catherine Grétas | Secrétaire de la Commission de la culture et de l'éducation
Secrétaire de la Commission de l'administration publique
Coordonnatrice des travaux parlementaires



Place aux citoyens

Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | cgretas@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser.
Merci.



Direction des travaux parlementaires

1035, rue des Parlementaires | 3^e étage

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | cgretas@assnat.qc.ca

Place aux citoyens

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser.
Merci.



Commission de l'administration publique

Le 18 juin 2014

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Président de la Commission de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

OBJET : Demande de participation de la Commission de l'administration publique à la 35^e Conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics

Monsieur le Président,

Je vous transmets par la présente une demande d'autorisation de déplacement, conformément à l'article 1 des Règles de fonctionnement concernant les commissions.

Vous trouverez en annexe une décision du comité directeur de la Commission de l'administration publique, en date du 17 juin 2014, proposant la participation de la présidente, de la secrétaire et de la recherchiste de la Commission à la 35^e Conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics qui aura lieu à St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador, du 10 au 12 août 2014. Je joins à cette demande copie de la lettre d'invitation, datée du 9 mai 2014, de même qu'une estimation des coûts.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

La secrétaire de la Commission,

Catherine Gréas

p. j. (3)



QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE – PREMIÈRE SESSION

Commission de l'administration publique – Comité directeur

**Décision concernant la 35^e Conférence annuelle
du Conseil canadien des comités des comptes publics**

CONSIDÉRANT l'invitation reçue de la part de l'organisation de la 35^e Conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics à participer à l'événement qui aura lieu à St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador, du 10 au 12 août 2014;

CONSIDÉRANT l'intérêt et la pertinence pour les membres de la Commission de participer, dans le cadre de cette conférence, aux séances de travail et aux rencontres organisées à l'intention des membres de toutes les commissions parlementaires canadiennes chargées du contrôle et de l'imputabilité de l'administration publique;

CONSIDÉRANT qu'il est d'usage de déléguer chaque année des représentants de la Commission afin de promouvoir l'échange d'expériences, de connaissances et de pratiques en matière de reddition de comptes;

IL EST RÉSOLU de demander à la Commission de l'Assemblée nationale d'autoriser la présidente, la secrétaire ainsi que la chercheuse de la Commission, à participer à la Conférence annuelle de St. John's.

Signé le 17 juin 2014

La secrétaire de la Commission,

Catherine Gréas

La présidente de la Commission,

Elaine Zakaïb

Le vice-président de la Commission,

Richard Merlini

Le vice-président de la Commission,

Gérard Deltell

CG/sq

Date : le 6 mai 2014

Destinataires : Présidents – Comités des comptes publics

C.c. : Co-présidents - Comités des comptes publics
Greffiers de comité

Expéditeur : M. Jim Bennett, député
Président – Comité des comptes publics, Terre-Neuve-et-Labrador

Objet : CCCCCP/CCVL Conférence Annuelle
10 au 12 août 2014- St. John's, T.-N.-L.

Je suis ravi d'inviter votre législature à la Conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics (CCCCP) et du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL), qui aura lieu à St. John's (T.-N.-L.) du 10 au 12 août 2014.

La conférence débutera officiellement lors de la réception d'accueil le dimanche 10 août, à 18 h 30 au centre culturel *The Rooms* où sont abrités le musée, la galerie d'art et les archives de la province. Les séances de travail de la conférence auront lieu au Sheraton Hotel Newfoundland le lundi 11 août et le mardi 12 août.

Le site Web de la conférence (www.ccpac-ccola2014conference.ca) contient tous les renseignements pertinents, y compris les ordres du jour, l'inscription électronique, l'hébergement et des renseignements sur le déplacement. La date limite d'inscription est le 16 juin 2014. Nous informons les délégués que le paiement des frais par voie électronique ne sera pas accepté (voir la partie *Frais et Paiement* pour plus de détails). Les ordres du jour des séances de travail et le programme des invités seront affichés sur le site Web dès qu'ils seront prêts.

Un bloc de chambres a été réservé au Sheraton Hotel Newfoundland. Vous devez faire vos réservations avant le 27 juin 2014 pour garantir la disponibilité de chambres au tarif de la conférence. Étant donné la demande élevée de chambres d'hôtel à St. John's, il est fortement recommandé aux délégués de réserver avant la date limite, faute de quoi ils risquent ne pas obtenir une chambre. Pour de plus amples renseignements sur les réservations d'hôtel, consultez la partie *Hébergement*.

Pour toute question concernant la conférence, n'hésitez pas à communiquer avec le comité d'organisation dont les coordonnées sont affichées sur le site Web.

Il nous tarde de vous accueillir dans notre belle province en août.



Commission de l'administration publique

35e conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics
St-John's, Terre-Neuve, du 10 au 12 août 2014

Base de calcul :

3 participants : La président, la secrétaire et la recherchiste

Arrivée le dimanche 10 août / Retour le mercredi 13 août.

Tenant compte des repas pris en charge par la conférence.

Description	Coût	Quantité	Prévision budgétaire
Frais d'inscription	350,00 \$	3	1 050,00 \$
Déplacements taxi aéroport Québec ou Montréal	50,00 \$	6	300,00 \$
Avion, Québec/Montréal/St-John's aller-retour	774,00 \$	2	1 548,00 \$
Avion Montréal/St-John's, aller-retour	670,00 \$	1	670,00 \$
Hébergement - Sheraton Hotel Newfoundland	268,00 \$	9	2 412,00 \$
Frais d'agence de voyage	79,00 \$	3	237,00 \$
Déplacements taxi St-John's	80,00 \$	3	240,00 \$
Repas - petits déjeuners	15,00 \$	6	90,00 \$
Repas - déjeuners	20,00 \$	6	120,00 \$
Repas - dîners	40,00 \$	6	240,00 \$
Allocation par nuitée	15,00 \$	9	135,00 \$
Autres frais : imprévus, assurances-voyage (10% de ce qui précède)			700,00 \$
Prévision budgétaire totale			7 742,00 \$

ANNEXE II

Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets
des leaders des trois groupes parlementaires

Dumas, Isabelle

De: Arsenault, Francois
Envoyé: 18 juin 2014 15:57
À: Montminy, Anik; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc: Gretas, Catherine
Objet: CAP - Demande déplacement
Pièces jointes: CCCCCP 2014.pdf

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de déplacement de la CAP pour assister à la conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics à Terre-Neuve.

Svp me confirmer s'il y a consentement afin de répondre par courriel au nom de vos leaders respectifs.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

PROTECTOR GENERAL

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Monnerat, Marie-Claude **De la part de** Gretas, Catherine

Envoyé : 18 juin 2014 15:01

À : Arsenault, Francois

Cc : Gretas, Catherine

Objet : CAP - Demande déplacement

Monsieur François Arsenault,

Monsieur le secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale, veuillez trouver ci-joint une demande d'autorisation de déplacement de la Commission de l'administration publique concernant la 35^e Conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics.

Cette demande d'autorisation inclus un estimé des coûts liés à ce déplacement.

Meilleures salutations,

Catherine Grétas | Secrétaire de la Commission de la culture et de l'éducation
Secrétaire de la Commission de l'administration publique
Coordonnatrice des travaux parlementaires

Dumas, Isabelle

De: Montminy, Anik
Envoyé: 18 juin 2014 16:34
À: Arsenault, Francois; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc: Gretas, Catherine
Objet: RE: CAP - Demande déplacement

Bonjour,

Consentement pour répondre par courriel

Anik

De : Arsenault, Francois
Envoyé : 18 juin 2014 15:57
À : Montminy, Anik; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Gretas, Catherine
Objet : CAP - Demande déplacement

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de déplacement de la CAP pour assister à la conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics à Terre-Neuve.

Svp me confirmer s'il y a consentement afin de répondre par courriel au nom de vos leaders respectifs.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Office des citoyens

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Monnerat, Marie-Claude **De la part de** Gretas, Catherine
Envoyé : 18 juin 2014 15:01
À : Arsenault, Francois
Cc : Gretas, Catherine
Objet : CAP - Demande déplacement

Monsieur François Arsenault,

Monsieur le secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale, veuillez trouver ci-joint une demande d'autorisation de déplacement de la Commission de l'administration publique concernant la 35^e Conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics.

Cette demande d'autorisation inclut un estimé des coûts liés à ce déplacement.

Meilleures salutations,

Catherine Grétras | Secrétaire de la Commission de la culture et de l'éducation
Secrétaire de la Commission de l'administration publique
Coordonnatrice des travaux parlementaires



PROCEDE DES VITRAGES

Direction des travaux parlementaires

1035, rue des Parlementaires | 3^e étage

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | cgretas@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.

S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser.

Merci.

Dumas, Isabelle

De: Montminy, Anik
Envoyé: 20 juin 2014 12:10
À: Lajoie, Simon; Arsenault, Francois
Cc: Tremblay, Pierre; Moreau, Lise; Gretas, Catherine
Objet: Re: CAP - Demande déplacement

Oui en accord. Désolée du delai

Anik

Envoyé de mon smartphone BlackBerry 10 sur le réseau Bell.

De: Lajoie, Simon
Envoyé: vendredi 20 juin 2014 11:59
À: Arsenault, Francois
Cc: Montminy, Anik; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise; Gretas, Catherine
Objet: Re: CAP - Demande déplacement

Déplacement autorisé.

Envoyé de mon iPhone

Le 2014-06-20 à 11:55, "Arsenault, Francois" <farsenault@assnat.qc.ca> a écrit :

Un rappel si vous êtes prêts à répondre (la date limite d'inscription est la semaine prochaine).

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur

<image001.jpg> Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Arsenault, Francois
Envoyé : 18 juin 2014 15:57
À : Montminy, Anik; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Gretas, Catherine
Objet : CAP - Demande déplacement

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de déplacement de la CAP pour assister à la conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics à Terre-Neuve.

Svp me confirmer s'il y a consentement afin de répondre par courriel au nom de vos leaders respectifs.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, avocat | Directeur

<image001.jpg>

Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Monnerat, Marie-Claude **De la part de** Gretas, Catherine

Envoyé : 18 juin 2014 15:01

À : Arsenault, Francois

Cc : Gretas, Catherine

Objet : CAP - Demande déplacement

Monsieur François Arsenault,

Monsieur le secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale, veuillez trouver ci-joint une demande d'autorisation de déplacement de la Commission de l'administration publique concernant la 35^e Conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics.

Cette demande d'autorisation inclus un estimé des coûts liés à ce déplacement.

Meilleures salutations,

Catherine Grétas | Secrétaire de la Commission de la culture et de l'éducation
Secrétaire de la Commission de l'administration publique
Coordonnatrice des travaux parlementaires

<image001.jpg>

Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | cgretas@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser.
Merci.

Dumas, Isabelle

De: Lajoie, Simon
Envoyé: 20 juin 2014 12:00
À: Arsenault, Francois
Cc: Montminy, Anik; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise; Gretas, Catherine
Objet: Re: CAP - Demande déplacement

Déplacement autorisé.

Envoyé de mon iPhone

Le 2014-06-20 à 11:55, "Arsenault, Francois" <farsenault@assnat.qc.ca> a écrit :

Un rappel si vous êtes prêts à répondre (la date limite d'inscription est la semaine prochaine).

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur

<image001.jpg> Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Arsenault, Francois
Envoyé : 18 juin 2014 15:57
À : Montminy, Anik; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Gretas, Catherine
Objet : CAP - Demande déplacement

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de déplacement de la CAP pour assister à la conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics à Terre-Neuve.

Svp me confirmer s'il y a consentement afin de répondre par courriel au nom de vos leaders respectifs.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, avocat | Directeur

<image001.jpg> Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Québec (Québec) G1A 1A3

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Monnerat, Marie-Claude **De la part de** Gretas, Catherine
Envoyé : 18 juin 2014 15:01
À : Arsenault, Francois
Cc : Gretas, Catherine
Objet : CAP - Demande déplacement

Monsieur François Arsenault,

Monsieur le secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale, veuillez trouver ci-joint une demande d'autorisation de déplacement de la Commission de l'administration publique concernant la 35^e Conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics.

Cette demande d'autorisation inclus un estimé des coûts liés à ce déplacement.

Meilleures salutations,

Catherine Grétas | Secrétaire de la Commission de la culture et de l'éducation
Secrétaire de la Commission de l'administration publique
Coordonnatrice des travaux parlementaires

<image001.jpg> Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | cgretas@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser.
Merci.

Dumas, Isabelle

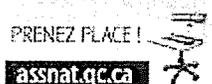
De: Moreau, Lise
Envoyé: 20 juin 2014 11:58
À: Arsenault, Francois; Montminy, Anik; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre
Cc: Gretas, Catherine
Objet: RE: CAP - Demande déplacement

Réponse positive au nom de M. Chagnon.

Lise Moreau | Directrice



Cabinet du président de l'Assemblée nationale
1040, rue des Parlementaires | bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2820 | Téléc. : 418 528-0461 | lise.moreau@assnat.qc.ca



Suivez-nous :

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Arsenault, Francois
Envoyé : 20 juin 2014 11:55
À : Montminy, Anik; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Gretas, Catherine
Objet : RE: CAP - Demande déplacement

Un rappel si vous êtes prêts à répondre (la date limite d'inscription est la semaine prochaine).

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Arsenault, Francois
Envoyé : 18 juin 2014 15:57
À : Montminy, Anik; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Gretas, Catherine
Objet : CAP - Demande déplacement

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de déplacement de la CAP pour assister à la conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics à Terre-Neuve.

Svp me confirmer s'il y a consentement afin de répondre par courriel au nom de vos leaders respectifs.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Office aux Citoyens

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Monnerat, Marie-Claude **De la part de** Gretas, Catherine

Envoyé : 18 juin 2014 15:01

À : Arsenault, Francois

Cc : Gretas, Catherine

Objet : CAP - Demande déplacement

Monsieur François Arsenault,

Monsieur le secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale, veuillez trouver ci-joint une demande d'autorisation de déplacement de la Commission de l'administration publique concernant la 35^e Conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics.

Cette demande d'autorisation inclus un estimé des coûts liés à ce déplacement.

Meilleures salutations,

Catherine Grétas | Secrétaire de la Commission de la culture et de l'éducation
Secrétaire de la Commission de l'administration publique
Coordonnatrice des travaux parlementaires



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Office aux Citoyens

Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | cgretas@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser.
Merci.

Dumas, Isabelle

De: Tremblay, Pierre
Envoyé: 20 juin 2014 14:30
À: Montminy, Anik; Lajoie, Simon; Arsenault, Francois
Cc: Moreau, Lise; Gretas, Catherine
Objet: RE: CAP - Demande déplacement

D'accord aussi. Désolé aussi pour le délai

De : Montminy, Anik
Envoyé : 20 juin 2014 12:10
À : Lajoie, Simon; Arsenault, Francois
Cc : Tremblay, Pierre; Moreau, Lise; Gretas, Catherine
Objet : Re: CAP - Demande déplacement

Oui en accord. Désolée du delai

Anik

Envoyé de mon smartphone BlackBerry 10 sur le réseau Bell.

De: Lajoie, Simon
Envoyé: vendredi 20 juin 2014 11:59
À: Arsenault, Francois
Cc: Montminy, Anik; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise; Gretas, Catherine
Objet: Re: CAP - Demande déplacement

Déplacement autorisé.

Envoyé de mon iPhone

Le 2014-06-20 à 11:55, "Arsenault, Francois" <farsenault@assnat.qc.ca> a écrit :

Un rappel si vous êtes prêts à répondre (la date limite d'inscription est la semaine prochaine).

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur

<image001.jpg>

Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Arsenault, Francois
Envoyé : 18 juin 2014 15:57
À : Montminy, Anik; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Gretas, Catherine
Objet : CAP - Demande déplacement

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de déplacement de la CAP pour assister à la conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics à Terre-Neuve.

Svp me confirmer s'il y a consentement afin de répondre par courriel au nom de vos leaders respectifs.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, avocat | Directeur

<image001.jpg> Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et n'en aviser. Merci.

De : Monnerat, Marie-Claude **De la part de** Gretas, Catherine
Envoyé : 18 juin 2014 15:01
À : Arsenault, Francois
Cc : Gretas, Catherine
Objet : CAP - Demande déplacement

Monsieur François Arsenault,

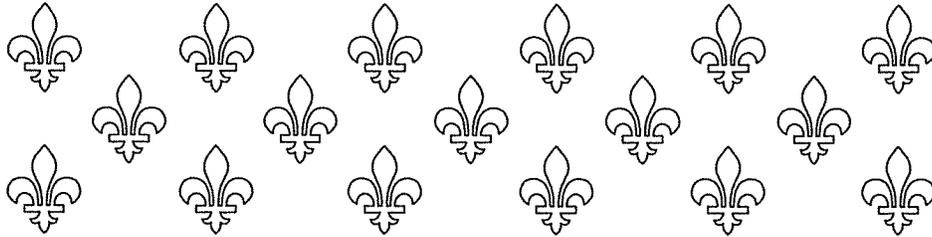
Monsieur le secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale, veuillez trouver ci-joint une demande d'autorisation de déplacement de la Commission de l'administration publique concernant la 35^e Conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics.

Cette demande d'autorisation inclus un estimé des coûts liés à ce déplacement.

Meilleures salutations,

Catherine Grétas | Secrétaire de la Commission de la culture et de l'éducation
Secrétaire de la Commission de l'administration publique
Coordonnatrice des travaux parlementaires

<image001.jpg> Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | cgretas@assnat.qc.ca



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 22 septembre 2014

Modifier la liste des présidents de séance

Réunion du lundi 22 septembre 2014

Objet : Modifier la liste des présidents de séance

Membres présents :

M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis), président

M. Bonnardel (Granby), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M. Fournier (Saint-Laurent), leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Maltais (Taschereau), leader parlementaire de l'opposition officielle

M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des trois groupes parlementaires et du président (annexe II), le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Modifier la liste des présidents de séance

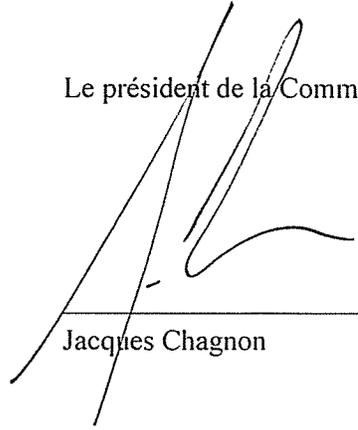
Concernant la demande adressée, le 16 septembre 2014 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale afin de remplacer M. Spénard (Beauce-Nord) par M. Laframboise (Blainville) comme président de séance, le comité directeur approuve cette demande.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



François Arsenault



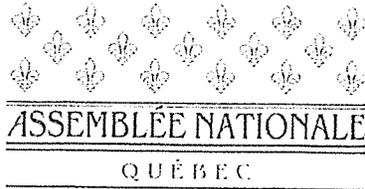
Jacques Chagnon

FA/mcm

Québec, le 22 septembre 2014

ANNEXE I

Demande du deuxième groupe d'opposition
au sujet des présidents de séance



Québec, le 16 septembre 2014

COPIE
DU
PROCES-VERBAL
DE LA
SEANCE
DU 16
SEPTEMBRE
2014

M. Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
1045, rue des Parlementaires
1er étage, Bureau 1.30
Québec (Québec), G1A1A4

Objet : Présidence de séance

Monsieur le Président,

En vertu de l'article 4.1 des Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale, je vous demande de convoquer le comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale afin d'approuver la modification suivante :

Que le député de Blainville remplace le député de Beauce-Nord en tant que président de séance du deuxième groupe d'opposition.

Que ce changement prenne effet immédiatement.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Donald Martel
Whip du deuxième groupe d'opposition
Député de Nicolet-Bécancour

c.c. M. François Arsenault, secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale
M. Jean-Marc Fournier, leader du gouvernement
Mme Agnès Maltais, leader de l'opposition officielle
M. François Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition

ANNEXE II

Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets
des leaders des trois groupes parlementaires

Monnerat, Marie-Claude

De: Lajoie, Simon
Envoyé: 22 septembre 2014 10:31
À: Arsenault, Francois; Montminy, Anik
Cc: Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Objet: RE : CAN - président de séance

Consentement.

Simon

De : Arsenault, Francois
Envoyé : 19 septembre 2014 08:50
À : Montminy, Anik; Lajoie, Simon
Cc : Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Objet : RE: CAN - président de séance

Bonjour,

Le consentement de répondre par courriel étant obtenu, il ne manque que la réponse du groupe parlementaire formant le gouvernement et l'opposition officielle sur le fond de la demande.

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

1035, rue des Parlementaires

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Montminy, Anik
Envoyé : 18 septembre 2014 19:53
À : Moreau, Lise; Arsenault, Francois; Lajoie, Simon
Cc : Tremblay, Pierre
Objet : Re: CAN - président de séance

Bonsoir

Nous sommes en accord

Anik

Envoyé de mon smartphone BlackBerry 10 sur le réseau Bell.

De: Moreau, Lise
Envoyé: jeudi 18 septembre 2014 18:01
À: Arsenault, Francois; Montminy, Anik; Lajoie, Simon
Cc: Tremblay, Pierre
Objet: RE: CAN - président de séance

Allo François,
Je t'avais donné l'accord de M. Chagnon à la fois sur la réponse par courriel et sur le fond.
Merci,
Lise

Lise Moreau | Directrice


Cabinet du président de l'Assemblée nationale
1040, rue des Parlementaires | bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2820 | Téléc. : 418 528-0461 | lise.moreau@assnat.qc.ca



Suivez-nous :

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Arsenault, Francois
Envoyé : 18 septembre 2014 13:53
À : Moreau, Lise; Montminy, Anik; Lajoie, Simon
Cc : Tremblay, Pierre
Objet : TR: CAN - président de séance

Bonjour,

Il ne manque que votre accord sur le fond de la demande ainsi que celui du président.

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur


Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Tremblay, Pierre
Envoyé : 18 septembre 2014 13:48

À : Arsenault, Francois
Objet : RE: CAN - président de séance

Consentement et, évidemment, pour le fond de la demande.

De : Arsenault, Francois
Envoyé : 18 septembre 2014 13:28
À : Tremblay, Pierre
Objet : TR: CAN - président de séance

Bonjour Pierre,

Stp ne pas oublier de me répondre.

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Arsenault, Francois
Envoyé : 16 septembre 2014 16:19
À : Montminy, Anik; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Mignolet, Ariane
Objet : CAN - président de séance

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de la CAQ afin de remplacer le député de Beauce-Nord par le député de Blainville comme président de séance.

Je sollicite votre consentement afin de répondre par courriel au nom de vos leaders respectifs et le cas échéant, statuer sur le fond de la demande.

Bonne journée,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Le message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et n'en aviser. Merci.

Monnerat, Marie-Claude

De : Lajoie, Simon
Envoyé : 17 septembre 2014 07:02
À : Arsenault, Francois; Montminy, Anik; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Mignolet, Ariane
Objet : RE: CAN - président de séance

Consentement également pour répondre par courriel.

Simon Lajoie
Directeur de cabinet
Leader parlementaire de l'opposition officielle
418-643-1275

De : Arsenault, Francois
Envoyé : 16 septembre 2014 16:19
À : Montminy, Anik; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Mignolet, Ariane
Objet : CAN - président de séance

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de la CAQ afin de remplacer le député de Beauce-Nord par le député de Blainville comme président de séance.

Je sollicite votre consentement afin de répondre par courriel au nom de vos leaders respectifs et le cas échéant, statuer sur le fond de la demande.

Bonne journée,

François Arsenault, avocat | Directeur

 Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11
Assemblée nationale
Assemblée nationale
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

Monnerat, Marie-Claude

De: Montminy, Anik
Envoyé: 16 septembre 2014 18:47
À: Arsenault, Francois; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc: Mignolet, Ariane
Objet: RE: CAN - président de séance

Consentement afin de répondre par courriel.

Anik

De : Arsenault, Francois
Envoyé : 16 septembre 2014 16:19
À : Montminy, Anik; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Mignolet, Ariane
Objet : CAN - président de séance

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de la CAQ afin de remplacer le député de Beauce-Nord par le député de Blainville comme président de séance.

Je sollicite votre consentement afin de répondre par courriel au nom de vos leaders respectifs et le cas échéant, statuer sur le fond de la demande.

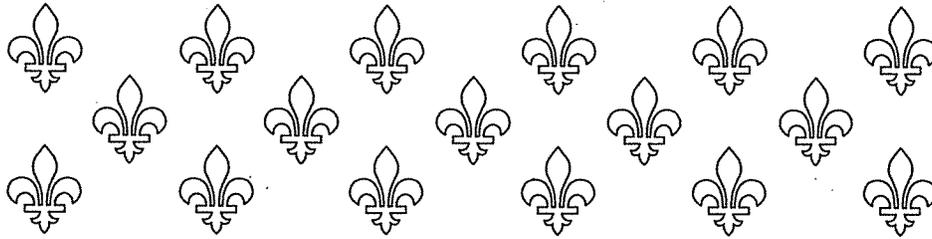
Bonne journée,

François Arsenault, avocat | Directeur

 Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage.
bureau 3.11

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 5 mai 2015

Modifier la liste des présidents de séance

Réunion du mardi 5 mai 2015

Objet : Modifier la liste des présidents de séance

Membres présents :

M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis), président

M. Bonnardel (Granby), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M. Fournier (Saint-Laurent), leader parlementaire du gouvernement

M^{me} Maltais (Taschereau), leader parlementaire de l'opposition officielle

M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des trois groupes parlementaires et du président (annexe II), le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Modifier la liste des présidents de séance

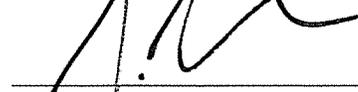
Concernant la demande adressée, le 29 avril 2015 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale afin de remplacer M. Charrette (Deux-Montagnes) par M. Paradis (Lévis) comme président de séance, le comité directeur approuve cette demande.

Le secrétaire de la Commission,



François Arsenault

Le président de la Commission,



Jacques Chagnon

FA/mcm

Québec, le 5 mai 2015

ANNEXE I

Demande du deuxième groupe d'opposition
au sujet des présidents de séance



Donald Martel
Député de Nicolet-Béancour
Whip du deuxième groupe d'opposition
Porte-parole en matière d'environnement, de
développement durable, de faune et de parcs

Québec, le 29 avril 2015

Monsieur François Arsenault
Secrétaire de la CAN
Direction du Secrétariat des commissions
1035, rue des Parlementaires, bureau 3.11
Québec (Québec)
G1A 1A3

Monsieur,

Par la présente, en vertu de l'article 139 du règlement, je vous demande de nommer monsieur François Paradis, député de Lévis, président de séance à l'Assemblée nationale, en remplacement de monsieur Benoit Charette, député de Deux-Montagnes, à compter de ce jour.

Veillez recevoir, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Donald Martel
Whip du deuxième groupe d'opposition

c.c. François Paradis
Député de Lévis
Benoit Charrette
Député de Deux-Montagnes

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 3.134
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418 644-1444
Télécopieur : 418 528-6935

Bureau de circonscription
625, avenue Godefroy, bureau 202
Béancour (Québec) G9H 1S3
Téléphone : 819 233-3521
Sans frais : 1 855 333-3521
Télécopieur : 819 233-3529
donaldmartel-nico@assnat.qc.ca

ANNEXE II

Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets
des leaders des trois groupes parlementaires

Monnerat, Marie-Claude

De: Montminy, Anik
Envoyé: 5 mai 2015 16:03
À: Lajoie, Simon; Arsenault, François
Cc: Tremblay, Pierre; Moreau, Lise; Mignolet, Ariane; Cloutier, Audrey
Objet: RE: CAN - Président de séance

Je confirme notre accord pour le changement

De : Lajoie, Simon
Envoyé : 5 mai 2015 13:57
À : Arsenault, François
Cc : Montminy, Anik; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise; Mignolet, Ariane
Objet : Re: CAN - Président de séance

Consentement pour répondre par courriel au nom de nos patrons respectifs.
Et consentement pour autoriser ce changement.

Simon

Envoyé de mon iPad

Le 2015-04-30 à 11:27, Arsenault, François <farsenault@assnat.qc.ca> a écrit :

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande du 2^e groupe d'opposition demandant de remplacer un président de séance.

Étant donné que c'est la CAN qui autorise cette modification, il y-a-t-il consentement d'autoriser ce changement et afin de répondre par courriel au nom de vos leaders respectifs. Dans le cas contraire, le comité directeur se réunira pour statuer sur cette demande.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

Bonne journée,

François Arsenault, avocat | Directeur

<image001.jpg>

Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

<Lette Whip.pdf>

Monnerat, Marie-Claude

De: Montminy, Anik
Envoyé: 1 mai 2015 09:38
À: Tremblay, Pierre; Moreau, Lise; Arsenault, François; Lajoie, Simon
Cc: Mignolet, Ariane
Objet: RE: CAN - Président de séance

Consentement afin de procéder par courriel

Anik

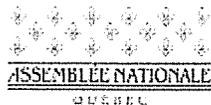
De : Tremblay, Pierre
Envoyé : 30 avril 2015 17:47
À : Moreau, Lise; Arsenault, François; Montminy, Anik; Lajoie, Simon
Cc : Mignolet, Ariane
Objet : RE: CAN - Président de séance

Ok dans les deux cas aussi

De : Moreau, Lise
Envoyé : 30 avril 2015 17:47
À : Arsenault, François; Montminy, Anik; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre
Cc : Mignolet, Ariane
Objet : RE: CAN - Président de séance

François,
OK du président pour réponse courriel et OK aussi pour le changement.
L.

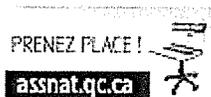
Lise Moreau | Directrice



Cabinet du président de l'Assemblée nationale
1040, rue des Parlementaires | bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

Place aux citoyens

Tél. : 418 643-2820 | Téléc. : 418 528-0461 | lise.moreau@assnat.qc.ca



Suivez-nous :

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Arsenault, François
Envoyé : 30 avril 2015 11:27
À : Montminy, Anik; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Mignolet, Ariane
Objet : CAN - Président de séance

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande du 2^e groupe d'opposition demandant de remplacer un président de séance.

Étant donné que c'est la CAN qui autorise cette modification, il y-a-t-il consentement d'autoriser ce changement et afin de répondre par courriel au nom de vos leaders respectifs. Dans le cas contraire, le comité directeur se réunira pour statuer sur cette demande.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

Bonne journée,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

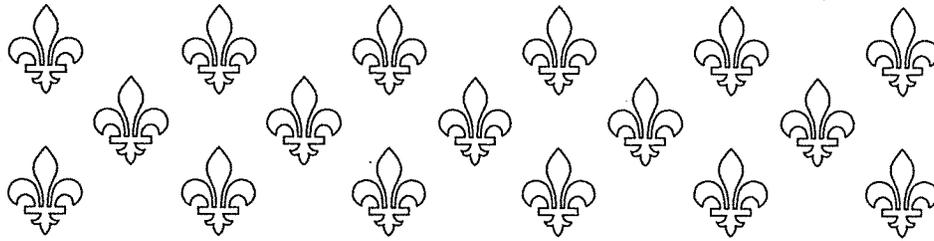
PLACE DES CITOYENS

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.

S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 29 mai 2015

Statuer sur une demande de déplacement de la
Commission de l'administration publique

QUÉBEC

Réunion du vendredi 29 mai 2015

Objet : Statuer sur une demande de déplacement de la Commission de l'administration publique

Membres présents :

- M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis), président
- M. Bédard (Chicoutimi), leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Bonnardel (Granby), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Fournier (Saint-Laurent), leader parlementaire du gouvernement
- M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des trois groupes parlementaires et du président (annexe II), le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

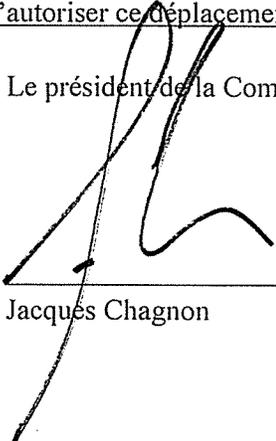
1. Statuer sur une demande de déplacement de la Commission de l'administration publique :

Relativement à la demande adressée, le 28 mai 2015 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale par la Commission de l'administration publique, afin que les membres désignés par la Commission se déplacent pour assister à la 36^e Conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics à Winnipeg, au Manitoba, du 23 au 25 août 2015, il est convenu d'autoriser ce déplacement.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



François Arsenault

Jacques Chagnon

FA/jb

Québec, le 29 mai 2015

ANNEXE I

Demande de la Commission de l'administration publique



Commission de l'administration publique

Le 28 mai 2015

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Président de la Commission de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

OBJET : Demande de participation de la Commission de l'administration publique à la 36^e Conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics

Monsieur le Président,

Je vous transmets par la présente une demande d'autorisation de déplacement, conformément à l'article 1 des Règles de fonctionnement concernant les commissions.

Vous trouverez en annexe une décision du comité directeur de la Commission de l'administration publique, en date d'aujourd'hui, proposant la participation du comité directeur et de la recherchiste de la Commission à la 36^e Conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics qui aura lieu à Winnipeg, du 23 au 25 août 2015. Je joins à cette demande copie de la lettre d'invitation, datée du 6 mars 2015, de même qu'une estimation des coûts.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

La secrétaire de la Commission,

Catherine Gréas

p. j. (3)



QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE – PREMIÈRE SESSION

Commission de l'administration publique – Comité directeur

**Décision concernant la 36^e Conférence annuelle
du Conseil canadien des comités des comptes publics**

CONSIDÉRANT l'invitation reçue de la part de l'organisation de la 36^e Conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics à participer à l'événement qui aura lieu à Winnipeg, Manitoba, du 23 au 25 août 2015;

CONSIDÉRANT l'intérêt et la pertinence pour les membres de la Commission de participer, dans le cadre de cette conférence, aux séances de travail et aux rencontres organisées à l'intention des membres de toutes les commissions parlementaires canadiennes chargées du contrôle et de l'imputabilité de l'administration publique;

CONSIDÉRANT qu'il est d'usage de déléguer, chaque année, des représentants de la Commission afin de promouvoir l'échange d'expériences, de connaissances et de pratiques en matière de reddition de comptes;

IL EST RÉSOLU de demander à la Commission de l'Assemblée nationale d'autoriser le comité directeur, à savoir le président, les vice-présidents et la secrétaire, ainsi que la recherchiste de la Commission, à participer à la Conférence annuelle à Winnipeg.

Le comité directeur estime les coûts de ce déplacement à environ 12 420 \$.

Signé le 28 mai 2015

La secrétaire de la Commission,

Catherine Grétas

Le président de la Commission,

Sylvain Gaudreault

Le vice-président de la Commission,

Richard Merlini

Le vice-président de la Commission,

Benoit Charette



LEGISLATIVE ASSEMBLY OF MANITOBA
COMMITTEES BRANCH

Date: le 6 mars, 2015

Destinataires: Présidents – Comités des comptes publics
Greffiers de comités – Comités des comptes publics

Expéditeur: Reg Helwer, député
Président – Comité des comptes publics, Manitoba

Objet: *CCCCP/CCVL Conférence annuelle
23 au 25 août 2015 – Winnipeg (Manitoba)*

Au nom du Comité des comptes publics de l'Assemblée législative du Manitoba, il me fait plaisir de vous inviter à la Conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics (CCCCP). Cette conférence aura lieu à Winnipeg, au Manitoba, du 23 au 25 août 2015.

Le comité manitobain souhaite inviter à la conférence les présidents, les vice-présidents, les membres, les greffiers et les agents de recherche des comités des comptes publics au Canada. Les personnes qui siègent à d'autres comités parlementaires ou qui exercent des fonctions semblables sont également les bienvenues.

Comme à l'habitude, la conférence de cette année se tiendra conjointement avec celle du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL), ce qui nous permettra de planifier des séances de travail avec les vérificateurs législatifs. Le dimanche 23 août, une activité sera organisée suivie, en soirée, d'une réception d'accueil. Les séances de travail suivront les 24 et 25 août.

Nous sommes en train d'élaborer le programme des séances de travail **et aimerions recevoir vos suggestions à ce sujet**. Nous prions tout membre de votre comité qui voudrait faire une présentation, proposer un sujet de discussion ou se porter volontaire pour présider à une session, de communiquer **dès que possible** avec Monique Grenier, greffière de comité par courriel à monique.grenier@leg.gov.mb.ca ou par téléphone au (204)-945-0796.

Au cours du printemps, tous les participants recevront des renseignements sur l'inscription, l'hébergement et les activités touristiques ainsi qu'un programme détaillé de la conférence (y compris les séances de travail et le programme pour les invités des délégués). N'hésitez pas à communiquer avec Monique Grenier si vous avez des questions.

Nous espérons vous accueillir à Winnipeg cette année et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Commission de l'administration publique

36e conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics
Winnipeg, Manitoba, du 23 au 25 août 2015

Base de calcul :

5 participants : Le président, les vice-présidents, la secrétaire et la recherchiste de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale

Arrivée le dimanche 23 août / Retour le mercredi 26 août

Tenant compte des repas pris en charge par la conférence

Description	Coût	Quantité	Prévision budgétaire
Frais d'inscription	400,00 \$	5	2 000,00 \$
Déplacements taxi aéroport Québec ou Montréal	50,00 \$	10	500,00 \$
Avion, Québec/Montréal/Winnipeg aller-retour	760,00 \$	3	2 280,00 \$
Avion Montréal/Winnipeg, aller-retour	730,00 \$	2	1 460,00 \$
Hébergement - Inn at the Forks (3 nuits x 5 personnes = 12 nuités) - environ 225 \$ taxes incluses	225,00 \$	15	3 375,00 \$
Frais d'agence de voyage	80,00 \$	5	400,00 \$
Déplacements taxi Winnipeg	60,00 \$	5	300,00 \$
Repas - petits déjeuners	15,00 \$	10	150,00 \$
Repas - déjeuners	20,00 \$	10	200,00 \$
Repas - dîners	40,00 \$	10	400,00 \$
Allocation par nuitée	15,00 \$	15	225,00 \$
Autres frais : imprévus, assurances-voyage (10% de ce qui précède)			1 129,00 \$
Prévision budgétaire totale			12 419,00 \$

Pour une prévision approximative de 2500 \$ par personne

ANNEXE II

Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets
des leaders des trois groupes parlementaires

Blais, Josée

De: Perron, Rafaëlle
Envoyé: 29 mai 2015 14:57
À: Arsenault, François; Montminy, Anik; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc: Mignolet, Ariane; Grétras, Catherine
Objet: RE: CAP - Demande de déplacement

Consentement pour répondre par courriel au nom des leaders et consentement pour l'autorisation de déplacement

Rafaëlle Perron | Conseillère politique
Responsable des travaux des commissions parlementaires
Cabinet du leader parlementaire de l'opp. officielle
Tél. : 418 643-1275 | Cell. : 418 609-6009
rafaelle.perron@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Arsenault, François
Envoyé : 29 mai 2015 08:49
À : Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Mignolet, Ariane; Grétras, Catherine
Objet : CAP - Demande de déplacement

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de déplacement de la CAP afin qu'une délégation puisse participer à la rencontre annuelle cet été du Conseil canadien des comités des comptes publics comme à chaque année.

Acceptez-vous de répondre aux noms de vos leaders respectifs par courriel ET dans l'affirmative, est-ce que ce déplacement est autorisé?

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

PLACE DES CITOYENS

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Monnerat, Marie-Claude **De la part de** Grétras, Catherine
Envoyé : 28 mai 2015 16:11

À : Arsenault, François

Objet : CAP - Demande de déplacement

Monsieur François Arsenault,

Monsieur le secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale, veuillez trouver ci-joint une demande d'autorisation de déplacement de la Commission de l'administration publique concernant la 36^e Conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics.

Cette demande d'autorisation inclut un estimé des coûts liés à ce déplacement.

Meilleures salutations,

Catherine Grétras | Secrétaire de la Commission de la culture et de l'éducation
Secrétaire de la Commission de l'administration publique
Coordonnatrice des travaux parlementaires



Direction des travaux parlementaires

1035, rue des Parlementaires | 3^e étage

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | cgretas@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.

S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser.

Merci.

Blais, Josée

De: Arsenault, François
Envoyé: 1 juin 2015 10:33
À: Blais, Josée
Objet: TR: CAP - Demande de déplacement

De : Tremblay, Pierre
Envoyé : 29 mai 2015 13:43
À : Arsenault, François; Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle; Moreau, Lise
Cc : Mignolet, Ariane; Grétras, Catherine
Objet : RE: CAP - Demande de déplacement

Consentement pour répondre par courriel et consentement pour l'autorisation de déplacement

De : Arsenault, François
Envoyé : 29 mai 2015 08:49
À : Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Mignolet, Ariane; Grétras, Catherine
Objet : CAP - Demande de déplacement

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de déplacement de la CAP afin qu'une délégation puisse participer à la rencontre annuelle cet été du Conseil canadien des comités des comptes publics comme à chaque année.

Acceptez-vous de répondre aux noms de vos leaders respectifs par courriel ET dans l'affirmative, est-ce que ce déplacement est autorisé?

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Place aux citoyens

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Monnerat, Marie-Claude **De la part de** Grétras, Catherine
Envoyé : 28 mai 2015 16:11
À : Arsenault, François
Objet : CAP - Demande de déplacement

Monsieur François Arsenault,

Monsieur le secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale, veuillez trouver ci-joint une demande d'autorisation de déplacement de la Commission de l'administration publique concernant la 36^e Conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics.

Cette demande d'autorisation inclut un estimé des coûts liés à ce déplacement.

Meilleures salutations,

Catherine Grétras | Secrétaire de la Commission de la culture et de l'éducation
Secrétaire de la Commission de l'administration publique
Coordonnatrice des travaux parlementaires



PLACE DES PARIÉTIENS

Direction des travaux parlementaires

1035, rue des Parlementaires | 3^e étage

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | cgretas@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.

S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser.

Merci.

Blais, Josée

De: Montminy, Anik
Envoyé: 29 mai 2015 15:10
À: Arsenault, François; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc: Mignolet, Ariane; Grétras, Catherine
Objet: Re: CAP - Demande de déplacement

consentement également pour le déplacement

Anik

Envoyé de mon smartphone BlackBerry 10 sur le réseau Bell.

De: Montminy, Anik
Envoyé: vendredi 29 mai 2015 08:55
À: Arsenault, François; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc: Mignolet, Ariane; Grétras, Catherine
Objet: RE: CAP - Demande de déplacement

Consentement pour répondre par courriel

Anik

De : Arsenault, François
Envoyé : 29 mai 2015 08:49
À : Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Mignolet, Ariane; Grétras, Catherine
Objet : CAP - Demande de déplacement

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de déplacement de la CAP afin qu'une délégation puisse participer à la rencontre annuelle cet été du Conseil canadien des comités des comptes publics comme à chaque année.

Acceptez-vous de répondre aux noms de vos leaders respectifs par courriel ET dans l'affirmative, est-ce que ce déplacement est autorisé?

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

PIÈCE DES CITOYENS

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Monnerat, Marie-Claude **De la part de** Grétas, Catherine
Envoyé : 28 mai 2015 16:11
À : Arsenault, François
Objet : CAP - Demande de déplacement

Monsieur François Arsenault,

Monsieur le secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale, veuillez trouver ci-joint une demande d'autorisation de déplacement de la Commission de l'administration publique concernant la 36^e Conférence annuelle du Conseil canadien des comités des comptes publics.

Cette demande d'autorisation inclut un estimé des coûts liés à ce déplacement.

Meilleures salutations,

Catherine Grétas | Secrétaire de la Commission de la culture et de l'éducation
Secrétaire de la Commission de l'administration publique
Coordonnatrice des travaux parlementaires

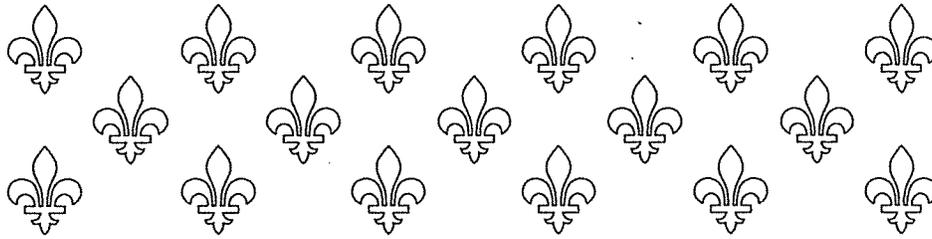


Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Service aux citoyens

Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | cgretas@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser.
Merci.



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 21 octobre 2015

Statuer sur une demande de déplacement de la
Commission des finances publiques

QUÉBEC

Réunion du mercredi 21 octobre 2015

Objet : Statuer sur une demande de déplacement de la Commission des finances publiques

Membres présents :

- M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président
- M. Bonnardel (Granby), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Drainville (Marie-Victorin), leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Fournier (Saint-Laurent), leader parlementaire du gouvernement
- M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des trois groupes parlementaires et du président (annexe II), le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Statuer sur une demande de déplacement de la Commission des finances publiques :

Relativement à la demande adressée, le 7 octobre 2015 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale par la Commission des finances publiques, afin que les membres désignés par la Commission se déplacent pour assister à la Conférence TaxCOOP 2015, qui se tiendra à Montréal, le 3 novembre 2015, il est convenu d'autoriser ce déplacement.

Le secrétaire de la Commission,



François Arsenault

Le président de la Commission,



Jacques Chagnon

FA/jb

Québec, le 21 octobre 2015

ANNEXE I

Demande de la Commission de l'administration publique



Commission des finances publiques

Le 7 octobre 2015

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Président de la Commission de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

OBJET : Demande de participation de la Commission des finances publiques à la Conférence TaxCOOP 2015

Monsieur le Président,

Je vous transmets par la présente une demande d'autorisation de déplacement, conformément à l'article 1 des Règles de fonctionnement concernant les commissions.

Vous trouverez en annexe une décision du comité directeur de la Commission des finances publiques, en date d'aujourd'hui, proposant la participation du président, des vice-présidents, de quatre membres, du secrétaire et de l'agent de recherche de la Commission à la Conférence TaxCOOP 2015, qui aura lieu à Montréal le 3 novembre prochain. Je joins à cette demande une estimation des coûts et de l'information relative à la conférence.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

La secrétaire de la Commission,

Cédric Drouin

p. j. (3)



QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE – PREMIÈRE SESSION

Commission des finances publiques

Comité directeur

Décision concernant la Conférence TaxCOOP 2015

CONSIDÉRANT que la Commission des finances publiques a adopté, le 25 février 2015, un mandat d'initiative portant sur le phénomène du recours aux paradis fiscaux;

CONSIDÉRANT la tenue de la Conférence TaxCOOP 2015 à Montréal le 3 novembre prochain;

CONSIDÉRANT que M^{me} Brigitte Alepin, responsable et fondatrice de l'événement, avait invité les membres de la Commission à y assister lors de la séance de travail du 21 mai 2015;

CONSIDÉRANT l'intérêt et la pertinence pour les membres de la Commission de participer à cette conférence qui se penchera sur les enjeux liés à la concurrence fiscale internationale et que ce thème s'inscrit directement dans l'esprit du mandat d'initiative adopté;

IL EST CONVENU de demander à la Commission de l'Assemblée nationale d'autoriser les membres de la Commission suivants : M. Bernier (Montmorency) président, M. Pagé (Labelle) vice-président, M. Spénard (Beauce-Nord) vice-président, M^{me} de Santis (Bourassa-Sauvé), M. Lelièvre (Gaspé), M. Marceau (Rousseau), M. Therrien (Sanguinet) ainsi que le secrétaire et l'agent de recherche de la Commission à participer à la conférence.

Le comité directeur estime les coûts de ce déplacement à environ 5755 \$.

Signée à Québec le 7 octobre 2015

Le secrétaire de la Commission,

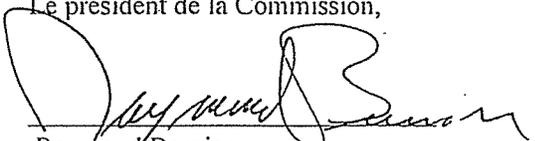

Cédric Drouin

Le vice-président de la Commission,

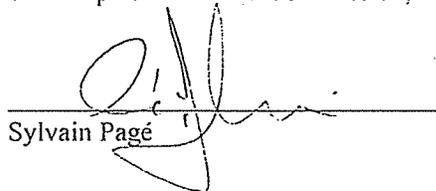

André Spénard

CD/sq

Le président de la Commission,


Raymond Bernier

Le vice-président de la Commission,


Sylvain Pagé

Commission des finances publiques

Conférence TaxCOOP 2015

Montréal, Québec, du 2 et 3 novembre 2015

Base de calcul :

9 participants : Le président, les vice-présidents, 4 membres, le secrétaire et l'agent de recherche.

Arrivée le lundi 2 novembre / Retour le mardi 3 novembre (1 nuitée).

Le kilométrage est calculé à partir de l'Assemblée nationale à l'hôtel (506 km aller-retour).

Description	Coût	Quantité	Prévision budgétaire
Frais d'inscription (incluant les taxes)	239,44 \$	9	2 154,96 \$
Frais taxi gare de Québec	50,00 \$	2	100,00 \$
Frais de déplacement (train)	66,50 \$	2	133,00 \$
Frais de déplacement (0,45\$/km x 506 km)	227,70 \$	4	910,80 \$
Frais de stationnement	40,00 \$	7	280,00 \$
Hébergement - Best Western Ville-Marie (1 nuit x 6 personnes = 6 nuitée) - environ 125 \$ taxes incluses	125,00 \$	6	750,00 \$
Déplacements taxi à Montréal	20,00 \$	9	180,00 \$
Repas - petits déjeuners	15,00 \$	6	90,00 \$
Repas - déjeuners	20,00 \$	9	180,00 \$
Repas - dîners (lundi (6) et mardi (9))	40,00 \$	15	600,00 \$
Allocation par nuitée	15,00 \$	6	90,00 \$
Autres frais : imprévus (5% de ce qui précède)			285,00 \$
Prévision budgétaire totale			5 753,76 \$

Pour une prévision approximative de 640 \$ par personne

Présentation de l'événement

TaxCOOP est une conférence internationale non partisane qui s'intéresse à la concurrence fiscale et aux lacunes du système de taxation actuel à l'ère de la mondialisation des échanges et du web. Une situation qui permet aux entreprises internationales de choisir leur résidence fiscale et de mettre les États en concurrence les uns avec les autres.

TaxCOOP est une invitation aux gouvernements, aux milieux politiques, aux gens d'affaires, aux universitaires et à la société civile de tous les pays concernés à réfléchir conjointement aux enjeux liés à la concurrence fiscale, à entendre les points de vue d'experts reconnus mondialement et à découvrir les initiatives proposées par quelques sociétés internationales.

Programme

7:30 - 7:45 : ACCUEIL DU DÉJEUNER

7:45 - 8:45 : DÉJEUNER DU QUÉBEC ; PORTRAIT D'UNE FISCALITÉ QUÉBÉCOISE ADAPTÉE AU QUÉBEC DU 21^E SIÈCLE

08:30 - 9:00 : ACCUEIL ET INSCRIPTION

09:00 - 09:10 : MOT D'OUVERTURE

09:10 - 10:15 : CONCURRENCE ET TAXATION : UNE VUE D'ENSEMBLE

10:15 - 10:40 : CONCURRENCE FISCALE ET INFORMATION ASYMÉTRIQUE

10:40 - 11:00 : PAUSE

11:00 - 11:40 : COMMENT CONCURRENCER UNE ENTREPRISE QUI NE PAIE PAS DE TAXES ?
POINTS DE VUE ET SOLUTIONS

11:40 - 12:30 : QUAND LA CONCURRENCE FISCALE FRAPPE PRÈS DE CHEZ VOUS

12:30 - 14:00 : DÎNER LIBRE

14:00 - 14:35 : PERSPECTIVES D'AVENIR DES POLITIQUES FISCALES

14:35 - 15:20 : C'EST LÉGAL, MAIS EST-CE MORAL ? LA MORALITÉ FISCALE ET SES LIMITES

15:20 - 15:35 : TIREZ PARTI DE L'EXPÉRIENCE DE CERTAINS LEADERS D'OPINION

16:25 - 17:45 : PROCÈS DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

17:45 - 20:00 : COCKTAIL : EN ROUTE VERS TAXCOOP 2016

Source : <http://www.taxcoop-conference.com/>

ANNEXE II

Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets
des leaders des trois groupes parlementaires

Blais, Josée

De: Lajoie, Simon
Envoyé: 21 octobre 2015 07:58
À: Arsenault, François; Montminy, Anik; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise; Plante, Martin
Cc: Drouin, Cédric; Perron, Rafaëlle
Objet: RE: CAN - Demande de déplacement CFP

Consentement pour procéder à ce déplacement.

Simon

De : Arsenault, François
Envoyé : 7 octobre 2015 11:31
À : Montminy, Anik; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise; Plante, Martin
Cc : Drouin, Cédric
Objet : CAN - Demande de déplacement CFP

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de déplacement de la CFP afin d'assister à une conférence à Montréal.

J'aurai besoin de savoir si le comité directeur de la CAN autorise ce déplacement et si vos leaders respectifs consentent à ce que vous répondiez en leur nom.

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

PRÉCÉDÉ PAR LE DÉPART

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Drouin, Cédric
Envoyé : 7 octobre 2015 11:23
À : Arsenault, François
Cc : Quer, Simon
Objet : CFP - Demande de déplacement

Monsieur le secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale, veuillez trouver ci-joint une demande d'autorisation de déplacement de la Commission des finances publiques à la Conférence TaxCOOP 2015 qui se tiendra à Montréal le 3 novembre prochain.

Cette demande d'autorisation inclut une estimation des coûts liés à ce déplacement.

Meilleures salutations,

Cédric Drouin

Secrétaire de la Commission des finances publiques

 Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage
ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | cedric.drouin@assnat.qc.ca

PRENEZ PLACE !

assnat.qc.ca

Suivez-nous : 

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

Blais, Josée

De: Plante, Martin
Envoyé: 15 octobre 2015 15:00
À: Arsenault, François; Montminy, Anik; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc: Drouin, Cédric
Objet: RE: CAN - Demande de déplacement CFP

Ok de notre côté

De : Arsenault, François
Envoyé : 13 octobre 2015 15:28
À : Montminy, Anik; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise; Plante, Martin
Cc : Drouin, Cédric
Objet : RE: CAN - Demande de déplacement CFP

Un petit rappel svp.

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Place aux citoyens

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Arsenault, François
Envoyé : 7 octobre 2015 11:31
À : Montminy, Anik; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise; Plante, Martin
Cc : Drouin, Cédric
Objet : CAN - Demande de déplacement CFP

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de déplacement de la CFP afin d'assister à une conférence à Montréal.

J'aurai besoin de savoir si le comité directeur de la CAN autorise ce déplacement et si vos leaders respectifs consentent à ce que vous répondiez en leur nom.

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

PRENEZ PLACE AUX CITOYENS

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Drouin, Cédric
Envoyé : 7 octobre 2015 11:23
À : Arsenault, François
Cc : Quer, Simon
Objet : CFP - Demande de déplacement

Monsieur le secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale, veuillez trouver ci-joint une demande d'autorisation de déplacement de la Commission des finances publiques à la Conférence TaxCOOP 2015 qui se tiendra à Montréal le 3 novembre prochain.

Cette demande d'autorisation inclut une estimation des coûts liés à ce déplacement.

Meilleures salutations,

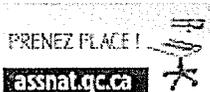
Cédric Drouin
Secrétaire de la Commission des finances publiques



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

PRENEZ PLACE AUX CITOYENS

Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | cedric.drouin@assnat.qc.ca



Suivez-nous :   

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

Blais, Josée

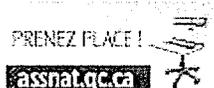
De: Moreau, Lise
Envoyé: 14 octobre 2015 10:09
À: Montminy, Anik; Arsenault, François; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre; Plante, Martin
Cc: Drouin, Cédric
Objet: RE: CAN - Demande de déplacement CFP

OK de JC
Bonne journée,
L.

Lise Moreau | Directrice



Cabinet du président de l'Assemblée nationale
1040, rue des Parlementaires | bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2820 | Téléc. : 418 528-0461 | lise.moreau@assnat.qc.ca



Suivez-nous :

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Montminy, Anik
Envoyé : 14 octobre 2015 10:02
À : Arsenault, François; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise; Plante, Martin
Cc : Drouin, Cédric
Objet : RE: CAN - Demande de déplacement CFP

Consentement
SVP nous confirmer si la délégation sera de 7 députés

Anik

De : Arsenault, François
Envoyé : 13 octobre 2015 15:28
À : Montminy, Anik; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise; Plante, Martin
Cc : Drouin, Cédric
Objet : RE: CAN - Demande de déplacement CFP

Un petit rappel svp.

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

PLACE DES CITOYENS

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Arsenault, François
Envoyé : 7 octobre 2015 11:31
À : Montminy, Anik; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise; Plante, Martin
Cc : Drouin, Cédric
Objet : CAN - Demande de déplacement CFP

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de déplacement de la CFP afin d'assister à une conférence à Montréal.

J'aurai besoin de savoir si le comité directeur de la CAN autorise ce déplacement et si vos leaders respectifs consentent à ce que vous répondez en leur nom.

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

PLACE DES CITOYENS

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Drouin, Cédric
Envoyé : 7 octobre 2015 11:23
À : Arsenault, François
Cc : Quer, Simon
Objet : CFP - Demande de déplacement

Monsieur le secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale, veuillez trouver ci-joint une demande d'autorisation de déplacement de la Commission des finances publiques à la Conférence TaxCOOP 2015 qui se tiendra à Montréal le 3 novembre prochain.

Cette demande d'autorisation inclut une estimation des coûts liés à ce déplacement.

Meilleures salutations,

Cédric Drouin
Secrétaire de la Commission des finances publiques

Blais, Josée

De: Montminy, Anik
Envoyé: 14 octobre 2015 10:02
À: Arsenault, François; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise; Plante, Martin
Cc: Drouin, Cédric
Objet: RE: CAN - Demande de déplacement CFP

Consentement
SVP nous confirmer si la délégation sera de 7 députés

Anik

De : Arsenault, François
Envoyé : 13 octobre 2015 15:28
À : Montminy, Anik; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise; Plante, Martin
Cc : Drouin, Cédric
Objet : RE: CAN - Demande de déplacement CFP

Un petit rappel svp.

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

PROTECTOR GENERAL

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Arsenault, François
Envoyé : 7 octobre 2015 11:31
À : Montminy, Anik; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise; Plante, Martin
Cc : Drouin, Cédric
Objet : CAN - Demande de déplacement CFP

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de déplacement de la CFP afin d'assister à une conférence à Montréal.

J'aurai besoin de savoir si le comité directeur de la CAN autorise ce déplacement et si vos leaders respectifs consentent à ce que vous répondiez en leur nom.

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

PLACE DES CITOYENS

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Drouin, Cédric
Envoyé : 7 octobre 2015 11:23
À : Arsenault, François
Cc : Quer, Simon
Objet : CFP - Demande de déplacement

Monsieur le secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale, veuillez trouver ci-joint une demande d'autorisation de déplacement de la Commission des finances publiques à la Conférence TaxCOOP 2015 qui se tiendra à Montréal le 3 novembre prochain.

Cette demande d'autorisation inclut une estimation des coûts liés à ce déplacement.

Meilleures salutations,

Cédric Drouin
Secrétaire de la Commission des finances publiques



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

PLACE DES CITOYENS

Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | cedric.drouin@assnat.qc.ca

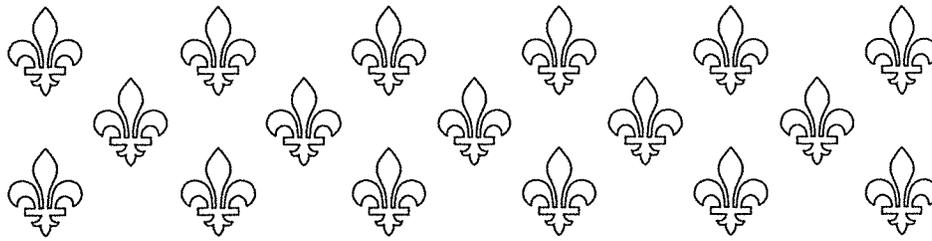
PRENEZ PLACE!

assnat.qc.ca

Suivez-nous :



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 28 octobre 2015

Modifier la liste des présidents de séance

QUÉBEC

Réunion du mercredi 28 octobre 2015

Objet : Modifier la liste des présidents de séance

Membres présents :

M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis), président

M. Bonnardel (Granby), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M. Drainville (Marie-Victorin), leader parlementaire de l'opposition officielle

M. Fournier (Saint-Laurent), leader parlementaire du gouvernement

M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des trois groupes parlementaires et du président (annexe II), le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Modifier la liste des présidents de séance

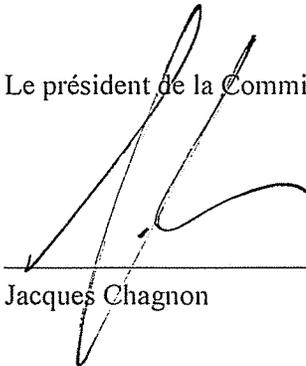
Concernant la demande adressée, le 27 octobre 2015 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale afin de remplacer M. Marceau (Rousseau) par M. Leclair (Beauharnois) comme président de séance, le comité directeur approuve cette demande.

Le secrétaire de la Commission,



François Arsenault

Le président de la Commission,



Jacques Chagnon

FA/jb

Québec, le 28 octobre 2015

ANNEXE I

Demande du deuxième groupe d'opposition
au sujet des présidents de séance



Harold LeBel
Député de Rimouski
Whip en chef de l'opposition officielle

Québec, le 27 octobre 2015

M. Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
1045, rue des Parlementaires
1^{er} étage, Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Président de séance

Monsieur le Président,

En vertu de l'article 4.1 des Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale, je vous demande de convoquer le comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale afin d'approuver la modification suivante :

Que le député de Beauharnois remplace le député de Rousseau en tant que président de séance du groupe formant l'opposition officielle.

Que ce changement prenne effet immédiatement.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Harold LeBel
Whip en chef de l'opposition officielle
Député de Rimouski

- c.c. M. François Arsenault, secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale
M. Jean-Marc Fournier, leader du gouvernement
M. Bernard Drainville, leader de l'opposition officielle
M. François Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition

ANNEXE II

Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets
des leaders des trois groupes parlementaires

Blais, Josée

De: Moreau, Lise
Envoyé: 27 octobre 2015 13:52
À: Arsenault, François
Cc: Montminy, Anik; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre
Objet: Re: CAN - Président de séance

Consentement de JC pour courriel et pour changement.

Lise Moreau
Directrice
Cabinet du président de
l'Assemblée nationale du Québec
Cellulaire: 418 572-4823

Le 27 oct. 2015 à 13:33, Arsenault, François <farsenault@assnat.qc.ca> a écrit :

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de l'opposition officielle pour le comité directeur de la CAN demandant de remplacer un président de séance.

Est-ce que vos leaders respectifs consentent à ce que vous répondiez pas courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce changement?

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

PROTEGEZ VOS RÉSULTATS

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

<Demande PresSeance.pdf>

Blais, Josée

De: Montminy, Anik
Envoyé: 28 octobre 2015 13:54
À: Arsenault, François; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Objet: RE: CAN - Président de séance

Consentement

Ok pour la demande de modification

Anik

De : Arsenault, François
Envoyé : 27 octobre 2015 13:33
À : Montminy, Anik; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Objet : CAN - Président de séance

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de l'opposition officielle pour le comité directeur de la CAN demandant de remplacer un président de séance.

Est-ce que vos leaders respectifs consentent à ce que vous répondiez pas courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce changement?

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Notre site internet

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

Blais, Josée

De: Tremblay, Pierre
Envoyé: 28 octobre 2015 13:56
À: Arsenault, François; Montminy, Anik; Lajoie, Simon; Moreau, Lise
Objet: RE: CAN - Président de séance

Consentement pour les deux demandes.

De : Arsenault, François
Envoyé : 27 octobre 2015 13:33
À : Montminy, Anik; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Objet : CAN - Président de séance

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de l'opposition officielle pour le comité directeur de la CAN demandant de remplacer un président de séance.

Est-ce que vos leaders respectifs consentent à ce que vous répondiez pas courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce changement?

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

PIÈCE 011-1100000

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

Blais, Josée

De: Lajoie, Simon
Envoyé: 28 octobre 2015 18:00
À: Arsenault, François; Montminy, Anik; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Objet: RE: CAN - Président de séance

Consentement pour procéder.

Simon Lajoie
Directeur de cabinet
Leader parlementaire de l'opposition officielle
418-643-1275

De : Arsenault, François
Envoyé : 27 octobre 2015 13:33
À : Montminy, Anik; Lajoie, Simon; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Objet : CAN - Président de séance

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de l'opposition officielle pour le comité directeur de la CAN demandant de remplacer un président de séance.

Est-ce que vos leaders respectifs consentent à ce que vous répondiez pas courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce changement?

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur

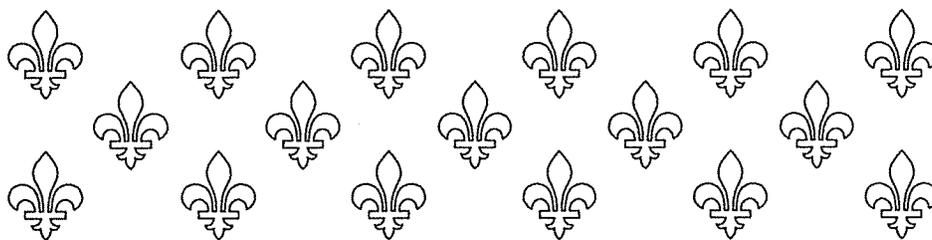


Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

PIÈCE AUX CITOYENS

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 6 novembre 2015

Statuer sur une demande de déplacement de la
Commission de la santé et des services sociaux

QUÉBEC

Réunion du vendredi 6 novembre 2015

Objet : Statuer sur une demande de déplacement de la Commission de la santé et des services sociaux

Membres présents :

M. Chagnon (Westmount-Saint-Louis), président

M. Bonnardel (Granby), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M. Drainville (Marie-Victorin), leader parlementaire de l'opposition officielle

M. Fournier (Saint-Laurent), leader parlementaire du gouvernement

M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des trois groupes parlementaires et du président (annexe II), le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Statuer sur une demande de déplacement de la Commission de la santé et des services sociaux :

Relativement à la demande adressée, le 5 novembre 2015 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale par la Commission de la santé et des services sociaux, afin que trois membres désignés par la Commission ainsi que trois membres du personnel se déplacent pour le mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée, il est convenu d'autoriser ce déplacement.

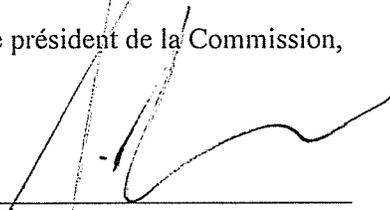
Le secrétaire de la Commission,


François Arsenault

FA/jb

Québec, le 6 novembre 2015

Le président de la Commission,


Jacques Chagnon

ANNEXE I

Demande de la Commission de l'administration publique



Québec, le 5 novembre 2015

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

Objet : Demande d'autorisation de déplacement

Monsieur le Président,

La Commission de la santé et des services sociaux a adopté à l'unanimité, le 4 juin 2015, le mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) et ainsi poursuit les travaux amorcés sur ce sujet lors de la 40^e législature. L'adoption de ce mandat reflète la préoccupation des membres de la Commission d'améliorer les services et les soins dispensés aux personnes hébergées en CHSLD.

La Commission souhaite donc, par ses travaux, améliorer la réflexion, favoriser le partage de solutions innovatrices et appuyer le ministère de la Santé et des Services sociaux, les organismes, les agences, les établissements ainsi que le personnel des CHSLD dans leurs efforts pour bonifier les conditions de vie des adultes vivant en CHSLD.

Pour mener à bien son projet, la Commission a entendue, en janvier et février 2014; 36 organismes, agences de la santé et des services sociaux, centres d'hébergement, associations et fédérations ainsi que des ordres professionnels touchés par la situation des personnes hébergées en CHSLD. Aux auditions publiques et aux mémoires reçus en 2014, s'ajoutent les réponses de 160 citoyens à un questionnaire en ligne. Leurs réponses permettront d'alimenter la réflexion des parlementaires sur le sujet.

De plus, afin de mieux accomplir leur mandat, les membres de la Commission ont convenu, lors d'une séance de travail du 22 octobre 2015, qu'ils aimeraient visiter six centres d'hébergement situés dans les régions de l'Estrie, de Montréal, de Chaudière-Appalaches et de Québec.

Pour ces visites, prévues les 7 et 8 décembre, ainsi que le 25 janvier prochain, trois membres de la Commission, ainsi que trois membres du personnel, composeront la délégation. En plus de rencontrer et de discuter avec les résidents, les membres de la direction, le syndicat et le Comité des usagers, les membres délégués de la Commission pourront visiter les installations. Ainsi, le fait d'aller sur le terrain permettra aux parlementaires de mieux saisir les conditions de

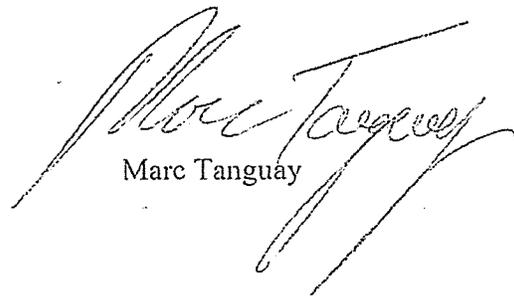
vie des résidents et de constater les différences et les similitudes entre les régions du Québec et les types d'hébergement.

Par conséquent, la Commission de la santé et des services sociaux, conformément à l'article 1 des Règles de fonctionnement concernant les commissions, demande à la Commission de l'Assemblée nationale d'autoriser trois membres de la commission, ainsi que trois membres du personnel à visiter des centres d'hébergement dans le cadre du mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en CHSLD. Les villes suivantes seraient visitées : Richmond, Cleveland, Montréal, Saint-Eugène de l'Islet et Québec.

Veillez trouver, joint à la présente, une estimation des dépenses que la Commission prévoit engager pour la visite des centres.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le président de la Commission,



Marc Tanguay

p.j. (1)



Québec, le 5 novembre 2015

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

Objet : Demande d'autorisation de déplacement

Monsieur le Président,

La Commission de la santé et des services sociaux a adopté à l'unanimité, le 4 juin 2015, le mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) et ainsi poursuit les travaux amorcés sur ce sujet lors de la 40^e législature. L'adoption de ce mandat reflète la préoccupation des membres de la Commission d'améliorer les services et les soins dispensés aux personnes hébergées en CHSLD.

La Commission souhaite donc, par ses travaux, améliorer la réflexion, favoriser le partage de solutions innovatrices et appuyer le ministère de la Santé et des Services sociaux, les organismes, les agences, les établissements ainsi que le personnel des CHSLD dans leurs efforts pour bonifier les conditions de vie des adultes vivant en CHSLD.

Pour mener à bien son projet, la Commission a entendue, en janvier et février 2014, 36 organismes, agences de la santé et des services sociaux, centres d'hébergement, associations et fédérations ainsi que des ordres professionnels touchés par la situation des personnes hébergées en CHSLD. Aux auditions publiques et aux mémoires reçus en 2014, s'ajoutent les réponses de 160 citoyens à un questionnaire en ligne. Leurs réponses permettront d'alimenter la réflexion des parlementaires sur le sujet.

De plus, afin de mieux accomplir leur mandat, les membres de la Commission ont convenu, lors d'une séance de travail du 22 octobre 2015, qu'ils aimeraient visiter six centres d'hébergement situés dans les régions de l'Estrie, de Montréal, de Chaudière-Appalaches et de Québec.

Pour ces visites, prévues les 7 et 8 décembre, ainsi que le 25 janvier prochain, trois membres de la Commission, ainsi que trois membres du personnel, composeront la délégation. En plus de rencontrer et de discuter avec les résidents, les membres de la direction, le syndicat et le Comité des usagers, les membres délégués de la Commission pourront visiter les installations. Ainsi, le fait d'aller sur le terrain permettra aux parlementaires de mieux saisir les conditions de

**Budget - Mandat d'initiative
sur les conditions de vie des adultes hébergés en CHSLD**

Commission de la santé et des services sociaux

Sommaire des estimations		
Destinations	Items	Coûts
Estrie (Richmond et Cleveland)	Repas pour les députés – membre personnel : 6 personnes x [diner (40\$) + Petit-Déjeuner (15\$) + Déjeuner (20\$) + Diner (40 \$)]	\$ 690
	Transport des députés (aller-retour): 3 députés x [0,43\$ x 345,5 km (154 + 41 + 2.5 + 148 km)]	\$ 445,70
	Hébergement : 6 personnes x [100 \$ chambre]	\$ 600
	Indemnité forfaitaire : 6 personnes x [15\$]	\$ 90
	Transport du personnel (Voiture louée du 6 au 8 décembre)	\$ 340
	Sous-total :	\$ 2 165, 70
Montréal	Repas pour les députés – membre personnel : 6 personnes x [Petit-Déjeuner (15\$) + Déjeuner (20\$) + Diner (40 \$)]	\$ 450
	Hébergement : 6 personnes x [126 \$ chambre]	\$ 756
	Indemnité forfaitaire : 6 personnes x [15\$]	\$ 90
	Transport des députés (aller-retour): 3 députés x [0,43\$ x 291 km (15 + 23 + 253)]	\$ 375,39
	Transport du personnel (Voiture louée)	-
	Sous-total :	\$ 1 671, 39
St-Eugène de l'Islet et Québec	Repas pour les députés – membre personnel : 6 personnes x [Petit-Déjeuner (15\$) + Déjeuner (20\$) + Diner (40 \$)]	\$ 450
	Transport des députés (aller-retour): 3 députés x [0,43\$ x 210 km (aller - retour)]	\$ 270, 90
	Transport du personnel (Voiture louée)	\$ 200
	Sous-total :	\$ 920, 90
	Provision de 10% :	\$ 475, 80
	Total :	5 233,79 \$

ANNEXE II

Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets
des leaders des trois groupes parlementaires

Blais, Josée

De: Perron, Rafaëlle
Envoyé: 6 novembre 2015 15:11
À: Arsenault, François
Cc: Montminy, Anik; Trémbly, Pierre; Moreau, Lise; Lagacé, Mathew
Objet: Re: CAN-Demande de déplacement (CSSS)
Pièces jointes: image003.jpg

Consentement pour les deux également

Rafaëlle
Envoyé de mon iPhone

Le 6 nov. 2015 à 11:12, Arsenault, François <farsenault@assnat.qc.ca> a écrit :

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de déplacement pour certains membres de la CSSS adressée à la CAN pour le mois de décembre et janvier.

Est-ce que vos leaders respectifs consentent à ce que vous répondiez pas courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement?

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur

<image001.jpg> Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Lagacé, Mathew
Envoyé : 6 novembre 2015 10:58
À : Arsenault, François
Cc : Vigneault, Claire
Objet : CSSS - Demande de déplacement - CHSLD

Monsieur le secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale,

Veillez trouver ci-joint une demande d'autorisation de déplacement de la Commission de la Santé et des Services sociaux pour le mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée.

Une délégation de six personnes aimeraient visiter six centres d'hébergement situés dans les régions de l'Estrie, de Montréal, de Chaudière-Appalaches et de Québec et ce, les 7 et 8 décembre, ainsi que le 25 janvier prochain.

Cette demande d'autorisation inclut une estimation des coûts liés à ce déplacement.

Meilleures salutations,

Mathew Lagacé | Secrétaire de la Commission de la santé et des services sociaux

<image001.jpg> Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.18
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | mlagace@assnat.qc.ca

<image002.jpg>  Avant d'imprimer ce courriel,
pensez à l'environnement !

<Demande de déplacement.pdf>

Blais, Josée

De: Moreau, Lise
Envoyé: 6 novembre 2015 15:03
À: Arsenault, François; Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre
Cc: Lagacé, Mathew
Objet: RE: CAN-Demande de déplacement (CSSS)

Consentement de Monsieur Chagnon pour les deux demandes.
Bon WE!
L.

Lise Moreau | Directrice



PLACE DES CITOYENS

Cabinet du président de l'Assemblée nationale
1040, rue des Parlementaires | bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2820 | Téléc. : 418 528-0461 | lise.moreau@assnat.qc.ca



Suivez-nous :

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Arsenault, François
Envoyé : 6 novembre 2015 11:13
À : Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Lagacé, Mathew
Objet : CAN-Demande de déplacement (CSSS)

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de déplacement pour certains membres de la CSSS adressée à la CAN pour le mois de décembre et janvier.

Est-ce que vos leaders respectifs consentent à ce que vous répondiez pas courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement?

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur



PLACE DES CITOYENS

Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Lagacé, Mathew
Envoyé : 6 novembre 2015 10:58
À : Arsenault, François
Cc : Vigneault, Claire
Objet : CSSS - Demande de déplacement - CHSLD

Monsieur le secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale,

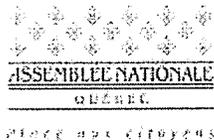
Veillez trouver ci-joint une demande d'autorisation de déplacement de la Commission de la Santé et des Services sociaux pour le mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée.

Une délégation de six personnes aimerait visiter six centres d'hébergement situés dans les régions de l'Estrie, de Montréal, de Chaudière-Appalaches et de Québec et ce, les 7 et 8 décembre, ainsi que le 25 janvier prochain.

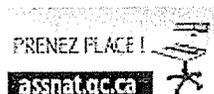
Cette demande d'autorisation inclut une estimation des coûts liés à ce déplacement.

Meilleures salutations,

Mathew Lagacé | Secrétaire de la Commission de la santé et des services sociaux



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.18
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | mlagace@assnat.qc.ca



 Avant d'imprimer ce courriel,
pensez à l'environnement !

Blais, Josée

De: Tremblay, Pierre
Envoyé: 6 novembre 2015 12:00
À: Arsenault, François; Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle; Moreau, Lise
Cc: Lagacé, Mathew
Objet: RE: CAN-Demande de déplacement (CSSS)

Consentement pour les deux demandes.

Pierre Tremblay, MBA | Directeur de cabinet


Cabinet du leader parlementaire – 2^e groupe d'opposition
1045, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.117
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 644-1467 | pierre.tremblay@assnat.qc.ca

PRENEZ PLACE ! 
assnat.qc.ca 

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Arsenault, François
Envoyé : 6 novembre 2015 11:13
À : Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Lagacé, Mathew
Objet : CAN-Demande de déplacement (CSSS)

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de déplacement pour certains membres de la CSSS adressée à la CAN pour le mois de décembre et janvier.

Est-ce que vos leaders respectifs consentent à ce que vous répondiez pas courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement?

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur


Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11.
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Lagacé, Mathew
Envoyé : 6 novembre 2015 10:58
À : Arsenault, François
Cc : Vigneault, Claire
Objet : CSSS - Demande de déplacement - CHSLD

Monsieur le secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale,

Veillez trouver ci-joint une demande d'autorisation de déplacement de la Commission de la Santé et des Services sociaux pour le mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée.

Une délégation de six personnes aimerait visiter six centres d'hébergement situés dans les régions de l'Estrie, de Montréal, de Chaudière-Appalaches et de Québec et ce, les 7 et 8 décembre, ainsi que le 25 janvier prochain.

Cette demande d'autorisation inclut une estimation des coûts liés à ce déplacement.

Meilleures salutations,

Mathew Lagacé | Secrétaire de la Commission de la santé et des services sociaux



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.18
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | mlagace@assnat.qc.ca



 Avant d'imprimer ce courriel,
pensez à l'environnement !

Blais, Josée

De: Montminy, Anik
Envoyé: 6 novembre 2015 11:51
À: Arsenault, François; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc: Lagacé, Mathew; Cloutier, Audrey
Objet: RE: CAN-Demande de déplacement (CSSS)

Consentements

Anik

De : Arsenault, François
Envoyé : 6 novembre 2015 11:13
À : Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Lagacé, Mathew
Objet : CAN-Demande de déplacement (CSSS)

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de déplacement pour certains membres de la CSSS adressée à la CAN pour le mois de décembre et janvier.

Est-ce que vos leaders respectifs consentent à ce que vous répondiez pas courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement?

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

PROTEGEZ VOS RENSEIGNEMENTS

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Lagacé, Mathew
Envoyé : 6 novembre 2015 10:58
À : Arsenault, François
Cc : Vigneault, Claire
Objet : CSSS - Demande de déplacement - CHSLD

Monsieur le secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale,

Veillez trouver ci-joint une demande d'autorisation de déplacement de la Commission de la Santé et des Services sociaux pour le mandat d'initiative sur les conditions de vie des adultes hébergés en centre d'hébergement et de soins de longue durée.

Une délégation de six personnes aimerait visiter six centres d'hébergement situés dans les régions de l'Estrie, de Montréal, de Chaudière-Appalaches et de Québec et ce, les 7 et 8 décembre, ainsi que le 25 janvier prochain.

Cette demande d'autorisation inclut une estimation des coûts liés à ce déplacement.

Meilleures salutations,

Mathew Lagacé | Secrétaire de la Commission de la santé et des services sociaux



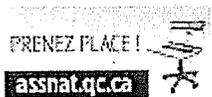
Proche aux citoyens

Direction des travaux parlementaires

1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.18

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | mlagace@assnat.qc.ca



Avant d'imprimer ce courriel,
pensez à l'environnement !



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 4 décembre 2015

Statuer sur une demande de déplacement de la
Commission de l'administration publique

QUÉBEC

Réunion du vendredi 4 décembre 2015

Objet : Statuer sur une demande de déplacement de la Commission de l'administration publique

Membres présents :

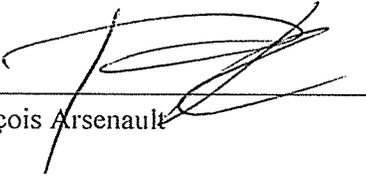
- M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis), président
- M. Bonnardel (Granby), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Drainville (Marie-Victorin), leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Fournier (Saint-Laurent), leader parlementaire du gouvernement
- M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des trois groupes parlementaires et du président (annexe II), le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Statuer sur une demande de déplacement de la Commission de l'administration publique :

Relativement à la demande adressée, le 4 décembre 2015 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale par la Commission de l'administration publique, afin que les membres de la Commission se déplacent aux bureaux du Vérificateur général et s'y réunissent en séance de travail, il est convenu d'autoriser ce déplacement.

Le secrétaire de la Commission,

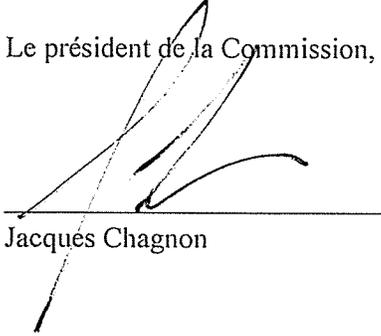


François Arsenault

FA/jb

Québec, le 4 décembre 2015

Le président de la Commission,



Jacques Chagnon

ANNEXE I

Demande de la Commission de l'administration publique



Commission de l'administration publique

Le 4 décembre 2015

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

OBJET : Demande de déplacement de la Commission de l'administration publique dans les bureaux du Vérificateur général

Monsieur le Président,

Je vous transmets par la présente une demande de la Commission de l'administration publique, conformément à l'article 1 des Règles de fonctionnement concernant les commissions.

Vous trouverez en annexe une décision de la Commission, en date du 4 décembre 2015, proposant qu'elle se déplace aux bureaux du Vérificateur général afin d'y siéger en séance de travail. La Commission envisage réaliser ce mandat en janvier ou février 2016.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La secrétaire de la Commission,

Catherine Grétas

p. j. (1)



QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE – PREMIÈRE SESSION

COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Comité directeur

Décision concernant l'audition du Vérificateur général du Québec en séance de travail

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 117.6 du Règlement, la Commission de l'administration publique entend le Vérificateur général sur son rapport annuel de gestion;

CONSIDÉRANT l'importance de maintenir et de renforcer la collaboration entre la Commission de l'administration publique et le Vérificateur général en vue faciliter l'accomplissement de leur mission respective;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour les membres de la Commission et le personnel du Vérificateur général de participer à une rencontre informelle et de visiter les bureaux du Vérificateur général;

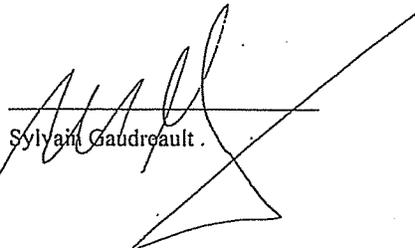
CONSIDÉRANT que la Commission souhaite profiter de l'occasion afin d'entendre le Vérificateur général, en séance de travail, sur de son rapport annuel de gestion 2014-2015 et ses engagements financiers;

IL EST RÉSOLU de demander à la Commission de l'Assemblée nationale d'autoriser la Commission de l'administration publique à se déplacer aux bureaux du Vérificateur général et de s'y réunir en séance de travail.

La Commission estime les coûts de ce déplacement à environ 110 \$.

Signée à Québec, le 4 décembre 2015

Le président de la Commission,



Sylvain Gaudreault

Le vice-président de la Commission,



Richard Merlini

Le vice-président de la Commission,



Benoît Charette

La secrétaire de la Commission,



Catherine Grétas

ANNEXE II

Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets
des leaders des trois groupes parlementaires

Blais, Josée

De: Perron, Rafaëlle
Envoyé: 4 décembre 2015 16:23
À: Montminy, Anik
Cc: Tremblay, Pierre; Moreau, Lise; Arsenault, François; Grétras, Catherine; Cloutier, Audrey
Objet: Re: CAN - Demande de déplacement (CAP)

Ok aussi pour nous.

Bonne fin de semaine!

Rafaëlle
Envoyé de mon iPhone

Le 4 déc. 2015 à 16:21, Montminy, Anik <amontminy@assnat.qc.ca> a écrit :

Également ok du côté gouvernemental.
Bonne fin de journée

Anik

Envoyé de mon smartphone BlackBerry 10 sur le réseau Bell.

De: Tremblay, Pierre
Envoyé: vendredi 4 décembre 2015 4:20 PM
À: Moreau, Lise; Arsenault, François; Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle
Cc: Grétras, Catherine
Objet: RE : CAN - Demande de déplacement (CAP)

Consentement pour les deux ici aussi.

Envoyé depuis mon appareil Samsung

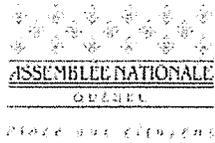
----- Message d'origine -----

De : "Moreau, Lise" <Lise.Moreau@assnat.qc.ca>
Date : 12/04/2015 4:18 PM (GMT-05:00)
À : "Arsenault, François" <farsenault@assnat.qc.ca>, "Montminy, Anik" <amontminy@assnat.qc.ca>, "Perron, Rafaëlle" <Rafaelle.Perron@assnat.qc.ca>, "Tremblay, Pierre" <Pierre.Tremblay@assnat.qc.ca>
Cc : "Grétras, Catherine" <cgretas@assnat.qc.ca>
Objet : RE: CAN - Demande de déplacement (CAP)

OK du président pour les deux.

Bon WE!

Lise Moreau | Directrice



Cabinet du président de l'Assemblée nationale

1040, rue des Parlementaires | bureau 1.30

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2820 | Téléc. : 418 528-0461 | lise.moreau@assnat.qc.ca

<image003.jpg> <image004.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Arsenault, François

Envoyé : 4 décembre 2015 11:12

À : Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise

Cc : Grétas, Catherine

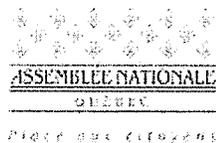
Objet : CAN - Demande de déplacement (CAP)

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de déplacement de la CAP pour se rendre au bureau du Vérificateur général du Québec (à Québec).

Est-ce que vos leaders respectifs consentent à ce que vous répondiez pas courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement?

Merci,



Direction des travaux parlementaires

1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,

bureau 3.11

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Gréatas, Catherine
Envoyé : 4 décembre 2015 11:01
À : Arsenault, François
Objet : CAP - Demande de déplacement

Monsieur le secrétaire,

Je vous transmets par la présente une demande de la Commission de l'administration publique, conformément à l'article 1 des Règles de fonctionnement concernant les commissions.

Vous trouverez en annexe une décision du comité directeur de la Commission, proposant qu'elle se déplace aux bureaux du Vérificateur général afin d'y siéger en séance de travail. La Commission envisage réaliser ce mandat en janvier ou février 2016 et les coûts estimés sont de 110 \$ pour le transport.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le secrétaire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Catherine Grétas | Secrétaire de la Commission de l'administration publique

Coordonnatrice aux travaux parlementaires



Direction des travaux parlementaires

1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.24

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2722 | cgretas@assnat.qc.ca

<image004.jpg>

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

Blais, Josée

De: Montminy, Anik
Envoyé: 4 décembre 2015 16:22
À: Tremblay, Pierre; Moreau, Lise; Arsenault, François; Perron, Rafaëlle
Cc: Gréatas, Catherine; Cloutier, Audrey
Objet: Re: CAN - Demande de déplacement (CAP)

Également ok du côté gouvernemental.
Bonne fin de journée

Anik

Envoyé de mon smartphone BlackBerry 10 sur le réseau Bell.

De: Tremblay, Pierre
Envoyé: vendredi 4 décembre 2015 4:20 PM
À: Moreau, Lise; Arsenault, François; Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle
Cc: Gréatas, Catherine
Objet: RE : CAN - Demande de déplacement (CAP)

Consentement pour les deux ici aussi.

Envoyé depuis mon appareil Samsung

----- Message d'origine -----

De : "Moreau, Lise" <Lise.Moreau@assnat.qc.ca>
Date : 12/04/2015 4:18 PM (GMT-05:00)
À : "Arsenault, François" <farsenault@assnat.qc.ca>, "Montminy, Anik" <amontminy@assnat.qc.ca>, "Perron, Rafaëlle" <Rafaelle.Perron@assnat.qc.ca>, "Tremblay, Pierre" <Pierre.Tremblay@assnat.qc.ca>
Cc : "Gréatas, Catherine" <cgretas@assnat.qc.ca>
Objet : RE: CAN - Demande de déplacement (CAP)

OK du président pour les deux.

Bon WE!

Lise Moreau | Directrice

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Arsenault, François
Envoyé : 4 décembre 2015 11:12
À : Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Grétas, Catherine
Objet : CAN - Demande de déplacement (CAP)

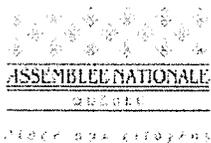
Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de déplacement de la CAP pour se rendre au bureau du Vérificateur général du Québec (à Québec).

Est-ce que vos leaders respectifs consentent à ce que vous répondiez pas courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement?

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires

1035, rue des Parlementaires | 3^e étage.

bureau 3.11

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farscnault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Grétas, Catherine
Envoyé : 4 décembre 2015 11:01
À : Arsenault, François
Objet : CAP - Demande de déplacement

Monsieur le secrétaire,

Je vous transmets par la présente une demande de la Commission de l'administration publique, conformément à l'article 1 des Règles de fonctionnement concernant les commissions.

Vous trouverez en annexe une décision du comité directeur de la Commission, proposant qu'elle se déplace aux bureaux du Vérificateur général afin d'y siéger en séance de travail. La Commission envisage réaliser ce mandat en janvier ou février 2016 et les coûts estimés sont de 110 \$ pour le transport.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le secrétaire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Catherine Grétas | Secrétaire de la Commission de l'administration publique

Coordonnatrice aux travaux parlementaires



PROXIMITE AUX CITOYENS

Direction des travaux parlementaires

1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.24

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2722 | cgretas@assnat.qc.ca

Suivez-nous : 

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

Blais, Josée

De: Tremblay, Pierre
Envoyé: 4 décembre 2015 16:21
À: Moreau, Lise; Arsenault, François; Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle
Cc: Grétas, Catherine
Objet: RE : CAN - Demande de déplacement (CAP)

Consentement pour les deux ici aussi.

Envoyé depuis mon appareil Samsung

----- Message d'origine -----

De : "Moreau, Lise" <Lise.Moreau@assnat.qc.ca>
Date : 12/04/2015 4:18 PM (GMT-05:00)
À : "Arsenault, François" <farsenault@assnat.qc.ca>, "Montminy, Anik" <amontminy@assnat.qc.ca>, "Perron, Rafaëlle" <Rafaelle.Perron@assnat.qc.ca>, "Tremblay, Pierre" <Pierre.Tremblay@assnat.qc.ca>
Cc : "Grétas, Catherine" <cgretas@assnat.qc.ca>
Objet : RE: CAN - Demande de déplacement (CAP)

OK du président pour les deux.

Bon WE!

Lise Moreau | Directrice



Cabinet du président de l'Assemblée nationale

1040, rue des Parlementaires | bureau 1.30

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2820 | Téléc. : 418 528-0461 | lise.moreau@assnat.qc.ca



Suivez-nous : 

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Arsenault, François
Envoyé : 4 décembre 2015 11:12
À : Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Grétas, Catherine
Objet : CAN - Demande de déplacement (CAP)

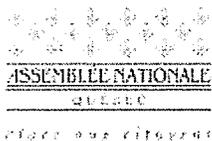
Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de déplacement de la CAP pour se rendre au bureau du Vérificateur général du Québec (à Québec).

Est-ce que vos leaders respectifs consentent à ce que vous répondiez pas courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement?

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Grétas, Catherine
Envoyé : 4 décembre 2015 11:01
À : Arsenault, François
Objet : CAP - Demande de déplacement

Monsieur le secrétaire,

Je vous transmets par la présente une demande de la Commission de l'administration publique, conformément à l'article 1 des Règles de fonctionnement concernant les commissions.

Vous trouverez en annexe une décision du comité directeur de la Commission, proposant qu'elle se déplace aux bureaux du Vérificateur général afin d'y siéger en séance de travail. La Commission envisage réaliser ce mandat en janvier ou février 2016 et les coûts estimés sont de 110 \$ pour le transport.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le secrétaire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Catherine Grétas | Secrétaire de la Commission de l'administration publique

Coordonnatrice aux travaux parlementaires



PLACE AUX CÉLÉSTES

Direction des travaux parlementaires

1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.24

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2722 | cgretas@assnat.qc.ca

Suivez-nous :

Blais, Josée

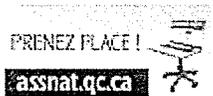
De: Moreau, Lise
Envoyé: 4 décembre 2015 16:18
À: Arsenault, François; Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre
Cc: Gréatas, Catherine
Objet: RE: CAN - Demande de déplacement (CAP)

OK du président pour les deux.
Bon WE!

Lise Moreau | Directrice



Cabinet du président de l'Assemblée nationale
1040, rue des Parlementaires | bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2820 | Téléc. : 418 528-0461 | lise.moreau@assnat.qc.ca



Suivez-nous :

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Arsenault, François
Envoyé : 4 décembre 2015 11:12
À : Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Gréatas, Catherine
Objet : CAN - Demande de déplacement (CAP)

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de déplacement de la CAP pour se rendre au bureau du Vérificateur général du Québec (à Québec).

Est-ce que vos leaders respectifs consentent à ce que vous répondiez pas courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement?

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Grétas, Catherine
Envoyé : 4 décembre 2015 11:01
À : Arsenault, François
Objet : CAP - Demande de déplacement

Monsieur le secrétaire,

Je vous transmets par la présente une demande de la Commission de l'administration publique, conformément à l'article 1 des Règles de fonctionnement concernant les commissions.

Vous trouverez en annexe une décision du comité directeur de la Commission, proposant qu'elle se déplace aux bureaux du Vérificateur général afin d'y siéger en séance de travail. La Commission envisage réaliser ce mandat en janvier ou février 2016 et les coûts estimés sont de 110 \$ pour le transport.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le secrétaire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Catherine Grétas | Secrétaire de la Commission de l'administration publique
Coordonnatrice aux travaux parlementaires

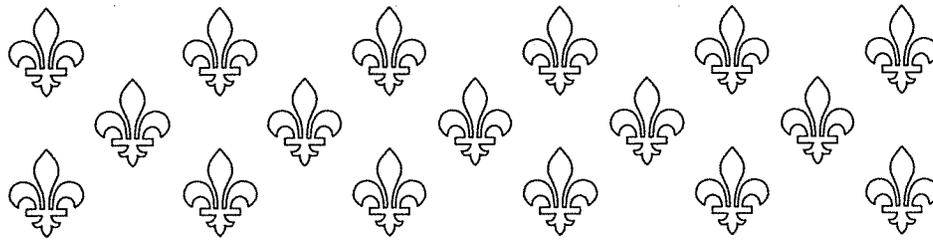


Service aux citoyens

Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.24
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | cgretas@assnat.qc.ca

Suivez-nous :   

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 9 février 2016

Modifier la liste des présidents de séance

QUÉBEC

Réunion du mardi 9 février 2016

Objet : Modifier la liste des présidents de séance

Membres présents :

M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis), président

M. Bonnardel (Granby), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M. Drainville (Marie-Victorin), leader parlementaire de l'opposition officielle

M. Fournier (Saint-Laurent), leader parlementaire du gouvernement

M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des trois groupes parlementaires et du président (annexe II), le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Modifier la liste des présidents de séance

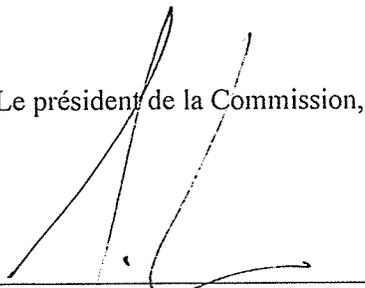
Concernant la demande adressée, le 8 février 2016 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale afin que M. Marc H. Plante (Maskinongé) remplace M. Guy Bourgeois (Abitibi-Est), que M. Norbert Morin (Côte-du-Sud) remplace M. André Fortin (Pontiac) et que M. Paul Busque (Beauce-Sud) remplace M^{me} Marie Montpetit (Crémazie) en tant que présidents de séance, le comité directeur approuve cette demande.

Le secrétaire de la Commission,



François Arsenault

Le président de la Commission,



Jacques Chagnon

FA/jb

Québec, le 9 février 2016

ANNEXE I

Demande du gouvernement
au sujet des présidents de séance



Gouvernement du Québec
Le premier ministre

2016
02/08/2016 09:00

Québec, le 8 février 2016

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Député de Westmount-Saint-Louis
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

En vertu de l'article 4.1 des Règles de fonctionnement de l'Assemblée nationale, je vous demande de convoquer le comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale afin d'approuver les modifications suivantes :

Que le député de Maskinongé remplace le député d'Abitibi-Est, que le député de Côte-du-Sud remplace le député de Pontiac et que le député de Beauce-Sud remplace le député de Crémazie en tant que présidents de séance du gouvernement.

Que ces changements prennent effet immédiatement.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Philippe Couillard

ANNEXE II

Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets
des leaders des trois groupes parlementaires

Blais, Josée

De: Moreau, Lise
Envoyé: 9 février 2016 08:44
À: Arsenault, François; Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre
Cc: Gréatas, Catherine
Objet: RE: CAN - Président de séance

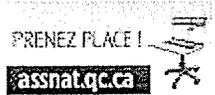
Consentement pour les deux demandes.

L.

Lise Moreau | Directrice



Cabinet du président de l'Assemblée nationale
1040, rue des Parlementaires | bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2820 | Téléc. : 418 528-0461 | lise.moreau@assnat.qc.ca



Suivez-nous :



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Arsenault, François
Envoyé : 9 février 2016 08:37
À : Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Gréatas, Catherine
Objet : CAN - Président de séance

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande du groupe parlementaire formant le gouvernement pour le comité directeur de la CAN demandant de remplacer trois présidents de séance.

Est-ce que vos leaders respectifs consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce changement?

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

Blais, Josée

De: Perron, Rafaëlle
Envoyé: 9 février 2016 08:42
À: Arsenault, François
Cc: Montminy, Anik; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise; Grétras, Catherine
Objet: Re: CAN - Président de séance

Consentement aussi pour les deux

Rafaëlle
Envoyé de mon iPhone

Le 9 févr. 2016 à 08:37, Arsenault, François <farsenault@assnat.qc.ca> a écrit :

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande du groupe parlementaire formant le gouvernement pour le comité directeur de la CAN demandant de remplacer trois présidents de séance.

Est-ce que vos leaders respectifs consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce changement?

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur

<image001.jpg> Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

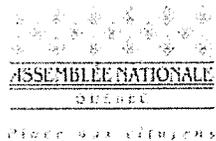
<image.pdf>

Blais, Josée

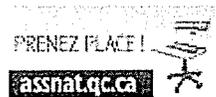
De: Tremblay, Pierre
Envoyé: 9 février 2016 08:40
À: Arsenault, François; Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle; Moreau, Lise
Cc: Gréatas, Catherine
Objet: RE: CAN - Président de séance

Consentement pour les deux demandes.

Pierre Tremblay, MBA | Directeur de cabinet



Cabinet du leader parlementaire – 2^e groupe d'opposition
1045, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.117
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 644-1467 | pierre.tremblay@assnat.qc.ca



Suivez-nous :   

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Arsenault, François
Envoyé : 9 février 2016 08:37
À : Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Gréatas, Catherine
Objet : CAN - Président de séance

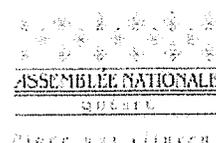
Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande du groupe parlementaire formant le gouvernement pour le comité directeur de la CAN demandant de remplacer trois présidents de séance.

Est-ce que vos leaders respectifs consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce changement?

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Blais, Josée

De: Montminy, Anik
Envoyé: 9 février 2016 08:38
À: Arsenault, François; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc: Gréas, Catherine; Huot-Gallien, Mélissa
Objet: RE: CAN - Président de séance

Consentements

Merci

Anik

De : Arsenault, François
Envoyé : 9 février 2016 08:37
À : Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Gréas, Catherine
Objet : CAN - Président de séance

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande du groupe parlementaire formant le gouvernement pour le comité directeur de la CAN demandant de remplacer trois présidents de séance.

Est-ce que vos leaders respectifs consentent à ce que vous répondez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce changement?

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur

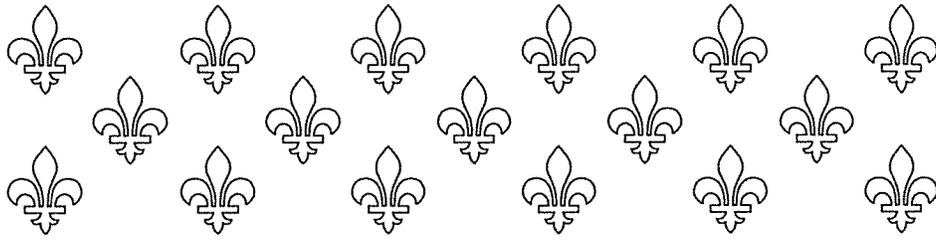


Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

PROTECTOR DES CITOYENS

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 17 février 2016

Statuer sur une demande de déplacement de la
Commission des relations avec les citoyens

QUÉBEC

Réunion du mercredi 17 février 2016

Objet : Statuer sur une demande de déplacement de la Commission des relations avec les citoyens

Membres présents :

M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis), président

M. Bonnardel (Granby), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition

M. Drainville (Marie-Victorin), leader parlementaire de l'opposition officielle

M. Fournier (Saint-Laurent), leader parlementaire du gouvernement

M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des trois groupes parlementaires et du président (annexe II), le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Statuer sur une demande de déplacement de la Commission des relations avec les citoyens :

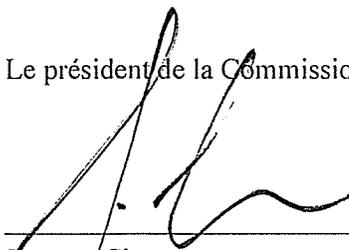
Relativement à la demande adressée, le 15 février 2016 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale par la Commission des relations avec les citoyens, afin que six membres désignés par la Commission ainsi que deux membres du personnel se déplacent pour le mandat d'initiative sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale, il est convenu d'autoriser ce déplacement.

Le secrétaire de la Commission,



François Arsenault

Le président de la Commission,



Jacques Chagnon

FA/jb

Québec, le 17 février 2016

ANNEXE I

Demande de la Commission des relations avec les citoyens



Secrétariat des commissions
Commission des relations avec les citoyens

Québec, le 15 février 2016

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

Objet : Demande d'autorisation de déplacement de membres de la Commission des relations avec les citoyens

Monsieur le Président,

La Commission des relations avec les citoyens a adopté à l'unanimité, le 28 mai 2015, un mandat d'initiative portant sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale. La Commission a confié l'organisation de ce mandat à son comité directeur.

À cet effet, permettez-moi de vous soumettre une demande d'autorisation de déplacement, conformément à l'article 1 des Règles de fonctionnement, afin que la Commission de l'Assemblée nationale autorise certains membres de la Commission des relations avec les citoyens à visiter la maison d'hébergement pour femmes autochtones située à Québec et son site de ressourcement à Saint-Tite-des-Caps.

Ce choix fait suite à l'invitation reçue de la directrice générale de la Maison communautaire Missinak, et les membres estiment qu'il serait profitable pour des députés désignés de visiter ce refuge pour femmes et son site de ressourcement aussitôt que les 24 et 25 février prochains.

Vous trouverez, jointes à la présente, la décision du comité directeur ainsi que l'estimation budgétaire des dépenses, qui s'élèvent à environ 980 \$ et respectent le budget de 25 000 \$ dont dispose annuellement chaque commission parlementaire.

.../2

Je porte à votre attention que cette demande d'autorisation s'inscrit comme une première étape d'une mission que souhaitent réaliser les membres puisqu'ils ont aussi convenu, le 11 février dernier, de visiter les Inuits, au Nunavik, au cours du mois de mars 2016. Une prochaine demande d'autorisation vous sera donc soumise dès que les détails seront connus.

Par ailleurs, il est également à prévoir que les membres statueront éventuellement sur la possibilité de visiter d'autres organismes situés notamment à Sept-Îles, Schefferville et Pikogan, qui ont eux aussi manifesté le désir de recevoir des membres de la Commission. Ces décisions seront prises plus tard en cours de réalisation du mandat, si nécessaire.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le président de la Commission,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Picard', with a stylized, looped end.

Marc Picard,

c. c. M. François Arsenault, secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale
M. Michel Matte, vice-président de la Commission des relations avec les citoyens
M^{me} Lise Moreau, directrice de cabinet

p.j. (2)



QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE – PREMIÈRE SESSION

Commission des relations avec les citoyens

Comité directeur

Décision concernant le déplacement des membres de la Commission

CONSIDÉRANT que la Commission des relations avec les citoyens a adopté, le 28 mai 2015, un mandat d'initiative sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale;

CONSIDÉRANT que les deux premières étapes du plan de travail consistaient à s'informer, se documenter auprès d'intervenants autochtones et à connaître les actions et les mesures gouvernementales déjà en place;

CONSIDÉRANT que plusieurs intervenants du milieu ont invité les membres de la Commission à visiter les organismes œuvrant dans le domaine;

CONSIDÉRANT que ces visites offriront un contact direct avec les ressources pour femmes autochtones et outilleront les membres pour la suite de leurs travaux;

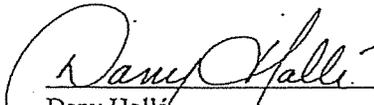
CONSIDÉRANT l'intérêt et la pertinence pour les membres de la Commission de tenir des rencontres informelles afin de mieux comprendre la réalité des milieux autochtones;

IL EST RÉSOLU de demander à la Commission de l'Assemblée nationale d'autoriser les déplacements vers Québec et Saint-Tite-des-Caps, aux membres de la Commission suivants : M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), président, M. Matte (Portneuf), vice-président, M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré), M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), M^{me} Samson (Iberville), M^{me} Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques) ainsi que la secrétaire de la Commission et l'agente de recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

Le comité directeur estime les coûts de ce premier déplacement à environ 980 \$.

Signée à Québec, le 15 février 2016

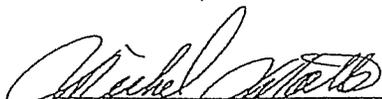
La secrétaire de la Commission,


Dany Hallé

Le président de la Commission,


Marc Picard

Le vice-président de la Commission,


Michel Matte

Commission des relations avec les citoyens

Mandat d'initiative portant sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale

Prévisions budgétaires

Personnes en déplacement (8)

- 6 députés (président, vice-président, un représentant de chaque groupe parlementaire et une députée indépendante)
- 1 recherchiste du Service de la recherche de la Bibliothèque (M^{me} Mélissa Morin)
- 1 secrétaire de commission (M^{me} Dany Hallé)

Notes explicatives :

- Au besoin, une location de salle pouvant servir aux réunions ou pour les repas devra être ajoutée;
- Pour les déplacements à Québec et Saint-Tite-des-Caps, le kilométrage sera établi à partir des distances routières fournies par Transport Québec;
- Le point de départ de tous les déplacements est l'hôtel du Parlement.
- Le remboursement des frais de déplacement pour les députés est calculé selon le *Règlement pour les allocations des députés* qui prévoit un remboursement de 0,45\$ du kilomètre;
- Le remboursement des frais de déplacement pour le personnel sera calculé selon le *Recueil des politiques de gestion du Conseil du trésor* qui prévoit un remboursement de 0,43\$ du kilomètre;
- Le personnel de la Commission se déplace avec les députés;
- Une provision de 15% est prise en compte afin de pourvoir aux imprévus.

Québec et Saint-Tite-des-Caps (1 journée ou 2 demi-journées) – Semaine du 22 février 2016		
Déplacement des députés et du personnel vers Québec (aller-retour) avec voiture personnelle	Environ 50 km aller-retour 4 voitures x (50 km x 0,45 \$ du km)	90 \$
Déplacement des députés et du personnel vers St-Tite-des-Caps Avec voiture personnelle	Environ 120 km aller-retour 4 voitures x (120 km x 0,45 \$ du km)	216 \$
Repas des députés et du personnel (estimation des frais réels avec reçus)	8 personnes x [diner (20\$) + souper (40\$)]	480 \$
Frais de stationnement	N/A	
Cadeau d'hôte	Jetée de la boutique de l'Assemblée	65 \$
	Sous-total	851 \$
	Provision de 15%	128 \$
	TOTAL :	979 \$

ANNEXE II

Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets
des leaders des trois groupes parlementaires

Blais, Josée

De: Tremblay, Pierre
Envoyé: 17 février 2016 13:33
À: Perron, Rafaëlle; Arsenault, François; Montminy, Anik; Moreau, Lise
Cc: Hallé, Dany
Objet: RE: CAN - Demande de déplacement

Consentement pour les deux demandes, pour ce premier volet du déplacement

De : Perron, Rafaëlle
Envoyé : 17 février 2016 12:57
À : Arsenault, François; Montminy, Anik; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Hallé, Dany
Objet : RE: CAN - Demande de déplacement

Consentements aussi pour les 2

Rafaëlle Perron | Directrice de cabinet
Cabinet du leader parlementaire de l'opp. officielle
Tél. : 418 643-1275 | rafaelle.perron@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Arsenault, François
Envoyé : 15 février 2016 13:46
À : Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Hallé, Dany
Objet : CAN - Demande de déplacement

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de déplacement de la CRC dans le cadre de son mandat d'initiative sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale.

Veuillez noter qu'il s'agit d'une première demande pour un déplacement la semaine prochaine à Québec et à Saint-Tite-des-Caps. Un 2^e volet suivra plus tard pour le Nunavik.

Est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement?

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Place des Citoyens

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plait le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Hallé, Dany
Envoyé : 15 février 2016 13:38
À : Arsenault, François
Cc : Picard, Marc; Matte, Michel
Objet : CRC -Demande de déplacement de membres de la Commission

Monsieur le Secrétaire,

Je vous prie de trouver, en pièce jointe, une lettre de demande de déplacement du président de la Commission des relations avec les citoyens dans le cadre de son mandat sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale.

Elle vous est soumise aux fins d'autorisation de la Commission de l'Assemblée nationale afin que des députés puissent visiter une maison d'hébergement et un site de ressourcement de la région de Québec.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'accepter mes meilleures salutations,

M^{me} Dany Hallé



Place des Citoyens

Secrétaire de la Commission des relations avec les citoyens
et de la Commission de l'économie et du travail
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.22
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722
Courriel : dhalle@assnat.qc.ca

Suivez-nous :  

Blais, Josée

De: Perron, Rafaëlle
Envoyé: 17 février 2016 12:57
À: Arsenault, François; Montminy, Anik; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc: Hallé, Dany
Objet: RE: CAN - Demande de déplacement

Consentements aussi pour les 2

Rafaëlle Perron | Directrice de cabinet
Cabinet du leader parlementaire de l'opp. officielle
Tél. : 418 643-1275 | rafaelle.perron@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Arsenault, François
Envoyé : 15 février 2016 13:46
À : Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Hallé, Dany
Objet : CAN - Demande de déplacement

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de déplacement de la CRC dans le cadre de son mandat d'initiative sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale.

Veuillez noter qu'il s'agit d'une première demande pour un déplacement la semaine prochaine à Québec et à Saint-Tite-des-Caps. Un 2^e volet suivra plus tard pour le Nunavik.

Est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement?

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

OFFICE DES MÉDIAS

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Hallé, Dany
Envoyé : 15 février 2016 13:38
À : Arsenault, François

Cc : Picard, Marc; Matte, Michel

Objet : CRC -Demande de déplacement de membres de la Commission

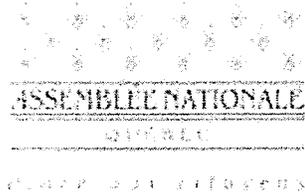
Monsieur le Secrétaire,

Je vous prie de trouver, en pièce jointe, une lettre de demande de déplacement du président de la Commission des relations avec les citoyens dans le cadre de son mandat sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale.

Elle vous est soumise aux fins d'autorisation de la Commission de l'Assemblée nationale afin que des députés puissent visiter une maison d'hébergement et un site de ressourcement de la région de Québec.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'accepter mes meilleures salutations,

M^{me} Dany Hallé



Secrétaire de la Commission des relations avec les citoyens
et de la Commission de l'économie et du travail

1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.22

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2722

Courriel : dhalle@assnat.qc.ca

Suivez-nous :  

Blais, Josée

De: Montminy, Anik
Envoyé: 17 février 2016 12:57
À: Arsenault, François; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc: Hallé, Dany; Huot-Gallien, Mélissa
Objet: RE: CAN - Demande de déplacement

Je précise que notre consentement vaut également pour la demande de déplacement afin de visiter la maison d'hébergement pour femmes autochtones située à Québec

De : Montminy, Anik
Envoyé : 17 février 2016 12:45
À : Arsenault, François; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Hallé, Dany; Huot-Gallien, Mélissa
Objet : RE: CAN - Demande de déplacement

Bonjour

Consentement pour répondre par courriel
Consentement pour la demande de déplacement à Saint-Tite-des-Caps d'une délégation de membres de la CRC

Anik

De : Arsenault, François
Envoyé : 15 février 2016 15:04
À : Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Hallé, Dany
Objet : RE: CAN - Demande de déplacement

Bonjour,

Voici l'estimé approximatif :

Les déplacements au Nunavik devraient avoisiner les 19 000\$ en considérant une journée à Kuujuaq et une deuxième qui reste à déterminer. Les pourparlers sont à l'effet de visiter Inukjuak ou Salluit. La décision du comité directeur sera prise à la suite de quelques échanges avec les collaborateurs au Nunavik.

Quant aux autres destinations possibles, la Commission n'a toujours pas statué sur les endroits à visiter. La commission estime le déplacement vers Sept-Îles et Schefferville à plus ou moins 12 000 \$ et vers Pikogan à 6 500 \$.

Toutefois, la demande devant la CAN ne vise que la grande région de Québec. Une demande distincte sera effectuée pour les autres destinations. L'autorisation de la présente demande n'a pas pour effet d'autoriser les autres éventuelles demandes.

Bonne journée,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Place aux citoyens

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Montminy, Anik
Envoyé : 15 février 2016 14:00
À : Arsenault, François; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Hallé, Dany
Objet : RE: CAN - Demande de déplacement

Possible d'avoir un estimé global pour tous ces déplacements envisagés svp ?

De : Arsenault, François
Envoyé : 15 février 2016 13:46
À : Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Hallé, Dany
Objet : CAN - Demande de déplacement

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de déplacement de la CRC dans le cadre de son mandat d'initiative sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale.

Veillez noter qu'il s'agit d'une première demande pour un déplacement la semaine prochaine à Québec et à Saint-Tite-des-Caps. Un 2^e volet suivra plus tard pour le Nunavik.

Est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement?

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Place aux citoyens

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Hallé, Dany
Envoyé : 15 février 2016 13:38
À : Arsenault, François
Cc : Picard, Marc; Matte, Michel
Objet : CRC -Demande de déplacement de membres de la Commission

Monsieur le Secrétaire,

Je vous prie de trouver, en pièce jointe, une lettre de demande de déplacement du président de la Commission des relations avec les citoyens dans le cadre de son mandat sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale.

Elle vous est soumise aux fins d'autorisation de la Commission de l'Assemblée nationale afin que des députés puissent visiter une maison d'hébergement et un site de ressourcement de la région de Québec.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'accepter mes meilleures salutations,

M^{me} Dany Hallé



Secrétaire de la Commission des relations avec les citoyens
et de la Commission de l'économie et du travail

1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.22

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2722

Courriel : dhalle@assnat.qc.ca

Suivez-nous :  

Blais, Josée

De: Arsenault, François
Envoyé: 16 février 2016 12:50
À: Blais, Josée
Objet: TR: CAN - Demande de déplacement

De : Moreau, Lise
Envoyé : 16 février 2016 10:11
À : Arsenault, François; Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre
Cc : Hallé, Dany
Objet : RE: CAN - Demande de déplacement

OK de M. Chagnon pour les deux demandes.

Lise Moreau | Directrice



Cabinet du président de l'Assemblée nationale
1040, rue des Parlementaires | bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2820 | Téléc. : 418 528-0461 | lise.moreau@assnat.qc.ca



Suivez-nous :

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Arsenault, François
Envoyé : 15 février 2016 13:46
À : Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Hallé, Dany
Objet : CAN - Demande de déplacement

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une demande de déplacement de la CRC dans le cadre de son mandat d'initiative sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale.

Veuillez noter qu'il s'agit d'une première demande pour un déplacement la semaine prochaine à Québec et à Saint-Tite-des-Caps. Un 2^e volet suivra plus tard pour le Nunavik.

Est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement?

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Place des Citoyens

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Hallé, Dany
Envoyé : 15 février 2016 13:38
À : Arsenault, François
Cc : Picard, Marc; Matte, Michel
Objet : CRC -Demande de déplacement de membres de la Commission

Monsieur le Secrétaire,

Je vous prie de trouver, en pièce jointe, une lettre de demande de déplacement du président de la Commission des relations avec les citoyens dans le cadre de son mandat sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale.

Elle vous est soumise aux fins d'autorisation de la Commission de l'Assemblée nationale afin que des députés puissent visiter une maison d'hébergement et un site de ressourcement de la région de Québec.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'accepter mes meilleures salutations,

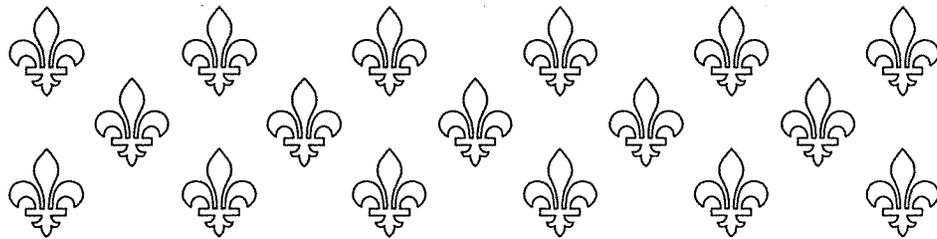
M^{me} Dany Hallé



Place des Citoyens

Secrétaire de la Commission des relations avec les citoyens
et de la Commission de l'économie et du travail
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.22
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722
Courriel : dhalle@assnat.qc.ca

Suivez-nous :  



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 8 mars 2016

Statuer sur une demande de déplacement de la
Commission des relations avec les citoyens

QUÉBEC

Réunion du mardi 8 mars 2016

Objet : Statuer sur une demande de déplacement de la Commission des relations avec les citoyens

Membres présents :

- M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis), président
- M. Bonnardel (Granby), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Drainville (Marie-Victorin), leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Fournier (Saint-Laurent), leader parlementaire du gouvernement
- M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des trois groupes parlementaires et du président (annexe II), le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Statuer sur une demande de déplacement de la Commission des relations avec les citoyens :

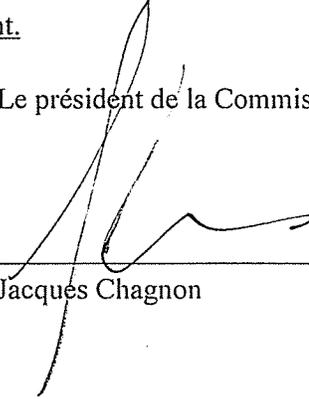
Relativement à la demande adressée, le 24 février 2016 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale par la Commission des relations avec les citoyens, afin que six membres désignés par la Commission ainsi que deux membres du personnel se déplacent à Kuujjuaq et Inukjuak pour le mandat d'initiative sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale, il est convenu d'autoriser ce déplacement.

Le secrétaire de la Commission,



François Arsenault

Le président de la Commission,



Jacques Chagnon

FA/jb

Québec, le 8 mars 2016

ANNEXE I

Demande de la Commission des relations avec les citoyens



Secrétariat des commissions
Commission des relations avec les citoyens

Québec, le 24 février 2016

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

Objet : Demande d'autorisation de déplacement de membres de la Commission des relations avec les citoyens (partie II) et d'un budget additionnel

Monsieur le Président,

Le 17 février dernier, la Commission de l'Assemblée nationale autorisait des membres de la Commission des relations avec les citoyens, conformément à l'article 1 des Règles de fonctionnement, à visiter la maison d'hébergement pour femmes autochtones située à Québec et son site de ressourcement à Saint-Tite-des-Caps.

Cette autorisation s'inscrivait comme une première étape d'une mission que souhaitent réaliser les membres dans le cadre de leur mandat d'initiative portant sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale.

Puisque les membres ont aussi convenu en séance de travail, le 11 février dernier, de visiter les Inuits, au Nunavik, au cours du mois de mars 2016, je vous sou mets une nouvelle demande d'autorisation de déplacement afin que certains membres puissent se rendre à Kuujuaq et Inukjuak. Les dates projetées sont les mercredi et jeudi 16 et 17 mars 2016.

Vous trouverez, jointes à la présente, la décision du comité directeur ainsi que l'estimation budgétaire des dépenses, qui s'élèvent à environ 22 400 \$. Notez que si l'autorisation de ce déplacement est accordée, la Commission vous demande, conformément au Règlement sur la

gestion financière et administrative, que lui soit attribué un budget additionnel lui permettant de procéder à ces déplacements puisque la Commission aura dépassé l'enveloppe budgétaire de 25 000 \$ qui lui est octroyée annuellement.

Je vous rappelle qu'il est toujours à prévoir que les membres statueront éventuellement sur la possibilité de visiter d'autres organismes situés notamment à Sept-Îles, Schefferville et Pikogan, qui ont eux aussi manifesté le désir de recevoir des membres de la Commission. Ces décisions seront prises plus tard en cours de réalisation du mandat, si nécessaire.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le président de la Commission,

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, overlapping loops and strokes, characteristic of a cursive signature.

Marc Picard,

- c. c. M. François Arsenault, secrétaire de la Commission de l'Assemblée nationale
- M. Michel Matte, vice-président de la Commission des relations avec les citoyens
- M^{me} Lise Moreau, directrice de cabinet

p.j. (2)



QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE – PREMIÈRE SESSION

Commission des relations avec les citoyens

Comité directeur

Décision concernant le déplacement des membres de la Commission

CONSIDÉRANT que la Commission des relations avec les citoyens a adopté, le 28 mai 2015, un mandat d'initiative sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale;

CONSIDÉRANT que la Commission a entamé son travail, qui consiste à visiter certains organismes œuvrant dans le domaine, est entamée pour la région de Québec;

CONSIDÉRANT que des intervenants du milieu, au Nunavik, ont invité les membres de la Commission à visiter les organismes œuvrant dans le domaine et que leur réalité diffère de celle des autres communautés;

CONSIDÉRANT que ces visites offriront un contact direct avec les ressources pour femmes autochtones et outilleront les membres pour la suite de leurs travaux;

CONSIDÉRANT l'intérêt et la pertinence pour les membres de la Commission de tenir des rencontres informelles afin de mieux comprendre la réalité des milieux autochtones;

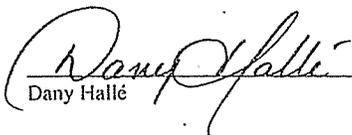
IL EST RÉSOLU de demander à la Commission de l'Assemblée nationale d'autoriser les déplacements vers Kujjuaq et Inukjuak, des membres de la Commission suivants : M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), président, M. Matte (Portneuf), vice-président, M^{me} Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré), M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), M^{me} Samson (Iberville), M^{me} Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques) ainsi que la secrétaire de la Commission et l'agente de recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

CONSIDÉRANT que le comité directeur estime les coûts de cette deuxième partie des déplacements à environ 22 400 \$ et que la Commission aura besoin d'un budget additionnel aux 25 000 \$ qui lui sont attribués annuellement;

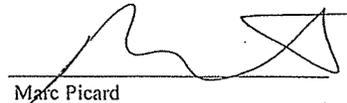
IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de demander un budget additionnel de 22 408 \$ au Président de l'Assemblée nationale afin que des membres de la Commission puissent effectuer ces déplacements vers Kujjuaq et Inukjuak avant la fin de l'année financière 2015-2016, conformément à l'article 20 du Règlement sur la gestion financière et administrative

Signée à Québec, le 24 février 2016

La secrétaire de la Commission,


Dany Hallé

Le président de la Commission,


Marc Picard

Le vice-président de la Commission,


Michel Matte

Commission des relations avec les citoyens

Mandat d'initiative portant sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale

Prévisions budgétaires – Partie II - Nunavik

Personnes en déplacement (8)

- 6 députés (président, vice-président, un représentant de chaque groupe parlementaire et une députée indépendante)
- 1 recherchiste du Service de la recherche de la Bibliothèque (M^{me} Mélissa Morin)
- 1 secrétaire de commission (M^{me} Dany Hallé)

Notes explicatives :

- Au besoin, une location de salle pouvant servir aux réunions ou pour les repas devra être ajoutée;
- Le transport aller-retour Parlement - aéroport se fera par taxi;
- Le transport et l'hébergement des députés et du personnel sont organisés par le Secrétariat des commissions. Le point de départ de tous les déplacements est l'hôtel du Parlement;
- L'hébergement des pilotes est au frais de la Commission et organisé par le Secrétariat de la commission;
- Une majoration de 50 % est prévu pour le territoire situé au nord du 50^e parallèle conformément au *Recueil des politiques de gestion*;
- Si nécessaire, le remboursement des frais de déplacement pour les députés est calculé selon le *Règlement pour les allocations des députés* qui prévoit un remboursement de 0,45\$ du kilomètre; le remboursement des frais de déplacement pour le personnel sera calculé selon le *Recueil des politiques de gestion du Conseil du trésor* qui prévoit un remboursement de 0,43\$ du kilomètre;
- Le personnel de la Commission se déplace avec les députés;
- Au besoin, l'hébergement et les repas de l'agent de sécurité sont assumés par la Sûreté du Québec;
- Une provision de 15% est prise en compte afin de pourvoir aux imprévus.

DÉPENSES ESTIMÉES

Nunavik (en 2 jours)		
Kuujuaq (jour 1) – Mercredi 16 mars 2016		
Location de salle	N/A	
Taxi Parlement aéroport de Québec (aller-retour)	3 voitures x 80\$ aller-retour	240 \$
Transport aérien des députés et du personnel (Québec vers Kuujuaq)	Transport aller-retour Avion nolisé Pilatus PC12 (max 9 personnes)	13 695 \$
Transport terrestre des députés et du personnel (réserver à l'avance) (administration régionale Kativik)	Voiture ou taxi – Déplacement à Kuujuaq Taxi aéroport	<i>Au besoin</i>
Repas des députés et du personnel (estimation des frais réels avec reçus) majoré de 50 % (jour 1)	8 personnes x [déjeuner (15\$) + diner (20\$) + souper (40\$)] x 0,50 (pour le personnel : 10,40+14,30+21,55)	900 \$
Collations majoré de 50 % (café et muffins)	8 (2 collations x 10 \$) x 0,50	240 \$
Hébergement	8 (1 nuit x environ 250\$) 2 pilotes (1 nuit x environ 250\$)	2 000 \$ 500 \$
Indemnité forfaitaire nuit Majoré de 50 %	[8 personnes x 5,85\$] x 0,50	70 \$
Cadeau d'hôte		100 \$
Inukjuak (jour 2) – Jeudi 17 mars 2016		
Transport aérien des députés et du personnel (Kuujuaq vers Inukjuak)	sans frais supplémentaires	
Hébergement des pilotes (si arrêt de plus de 4 heures)	2 pilotes (1 chambre x environ 250\$)	500 \$
Transport terrestre des députés et du personnel	N/A (voir avec les organismes sur place)	
Repas des députés et du personnel (estimation des frais réels avec reçus) majoré de 50 % (jour 2)	8 personnes x [déjeuner (15\$) + diner (20\$) + souper (40\$)] x 0,50 (pour le personnel : 10,40+14,30+21,55)	900 \$
Collations (café et muffins)	8 (2 collations x 10 \$) x 0,50	240 \$
Frais de stationnement	N/A	
Transport aérien des députés et du personnel (Inukjuak ou Kuujuarapik vers Québec)	inclus	
Cadeau d'hôte		100 \$
	Total Nunavik avec Inukjuak :	19 485 \$
	Provision de 15%	2 923\$
	TOTAL :	22 408 \$

ANNEXE II

Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets
des leaders des trois groupes parlementaires

De : Montminy, Anik
Envoyé : 8 mars 2016 10:23
À : Arsenault, François; Perron, Rafaëlle
Cc : Hallé, Dany; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise; Huot-Gallien, Mélissa
Objet : RE: CAN -Demande de déplacement (CRC)

Bonjour

Consentement également

Anik

De : Arsenault, François
Envoyé : 2 mars 2016 08:58
À : Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle
Cc : Hallé, Dany; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Objet : RE: CAN -Demande de déplacement (CRC)

Bon matin dans la tempête,

Un petit rappel si vous avez des nouvelles pour le déplacement.

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

PLACE AUX PÈRES

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Arsenault, François
Envoyé : 24 février 2016 11:49
À : Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Hallé, Dany; Mignolet, Ariane
Objet : CAN -Demande de déplacement (CRC)

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une **seconde** demande de déplacement de la CRC dans le cadre de son mandat d'initiative sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale.

Veillez noter qu'il s'agit du volet concernant le Nunavik.

Est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement?

Finalement, étant donné que le budget annuel de 25 000\$ octroyé à cette commission sera dépassé si ce déplacement est autorisé, le Président de l'Assemblée nationale doit également décider s'il accorde la somme supplémentaire de 22 408\$ prévue dans la demande de déplacement en vertu de l'article 20 du *Règlement sur la gestion financière et administrative*. Le Président devra donc également statuer sur cette dernière demande.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

PLACE DES PIONNIERS

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

Monsieur le Secrétaire,

Je vous prie de trouver, en pièce jointe, une lettre de demande de déplacement du président de la Commission des relations avec les citoyens dans le cadre de son mandat sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale.

Cette demande vous est soumise aux fins d'autorisation de la Commission de l'Assemblée nationale afin que des députés puissent se rendre à Kuujuaq et Inukjuak. Il est souhaité pouvoir s'y rendre les 16 et 17 mars 2016.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'accepter mes meilleures salutations,

M^{me} Dany Hallé



PLACE DES PIONNIERS

Secrétaire de la Commission des relations avec les citoyens
et de la Commission de l'économie et du travail

1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.22

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2722

Courriel : dhalle@assnat.qc.ca

Suivez-nous :  

Blais, Josée

De: Arsenault, François
Envoyé: 2 mars 2016 11:21
À: Blais, Josée
Objet: TR: CAN -Demande de déplacement (CRC)

De : Perron, Rafaëlle
Envoyé : 2 mars 2016 09:46
À : Arsenault, François
Cc : Montminy, Anik; Hallé, Dany; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Objet : Re: CAN -Demande de déplacement (CRC)

Consentement pour nous.

Rafaëlle
Envoyé de mon iPhone

Le 2 mars 2016 à 08:58, Arsenault, François <farsenault@assnat.qc.ca> a écrit :

Bon matin dans la tempête,

Un petit rappel si vous avez des nouvelles pour le déplacement.

Merci,

François Arsenault, avocat | Directeur

<image001.jpg> Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

De : Arsenault, François
Envoyé : 24 février 2016 11:49
À : Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Hallé, Dany; Mignolet, Ariane
Objet : CAN -Demande de déplacement (CRC)

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une **seconde** demande de déplacement de la CRC dans le cadre de son mandat d'initiative sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale.

Veillez noter qu'il s'agit du volet concernant le Nunavik.

Est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement?

Finalement, étant donné que le budget annuel de 25 000\$ octroyé à cette commission sera dépassé si ce déplacement est autorisé, le Président de l'Assemblée nationale doit également décider s'il accorde la somme supplémentaire de 22 408\$ prévue dans la demande de déplacement en vertu de l'article 20 du *Règlement sur la gestion financière et administrative*. Le Président devra donc également statuer sur cette dernière demande.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, avocat | Directeur

<image001.jpg> Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

Monsieur le Secrétaire,

Je vous prie de trouver, en pièce jointe, une lettre de demande de déplacement du président de la Commission des relations avec les citoyens dans le cadre de son mandat sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale.

Cette demande vous est soumise aux fins d'autorisation de la Commission de l'Assemblée nationale afin que des députés puissent se rendre à Kuujuaq et Inukjuak. Il est souhaité pouvoir s'y rendre les 16 et 17 mars 2016.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'accepter mes meilleures salutations,

M^{me} Dany Hallé

<image002.jpg> Secrétaire de la Commission des relations avec les citoyens
et de la Commission de l'économie et du travail
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.22
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722
Courriel : dhalle@assnat.qc.ca

<image003.png>

Blais, Josée

De: Arsenault, François
Envoyé: 24 février 2016 12:23
À: Blais, Josée
Objet: TR: CAN -Demande de déplacement (CRC)

De : Moreau, Lise
Envoyé : 24 février 2016 12:23
À : Arsenault, François; Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre
Cc : Hallé, Dany; Mignolet, Ariane
Objet : RE: CAN -Demande de déplacement (CRC)

Bonjour à tous,
Consentement du président pour les deux demandes.
Le président accorde aussi la somme supplémentaire de 22 408\$ prévue dans la demande de déplacement en vertu de l'article 20 du *Règlement sur la gestion financière et administrative*.

Lise Moreau | Directrice



Cabinet du président de l'Assemblée nationale
1040, rue des Parlementaires | bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

PROTEGEZ VOS DROITS

Tél. : 418 643-2820 | Téléc. : 418 528-0461 | lise.moreau@assnat.qc.ca



Suivez-nous :

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Arsenault, François
Envoyé : 24 février 2016 11:49
À : Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise
Cc : Hallé, Dany; Mignolet, Ariane
Objet : CAN -Demande de déplacement (CRC)

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une **seconde** demande de déplacement de la CRC dans le cadre de son mandat d'initiative sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale.

Veuillez noter qu'il s'agit du volet concernant le Nunavik.

Est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement?

Finalement, étant donné que le budget annuel de 25 000\$ octroyé à cette commission sera dépassé si ce déplacement est autorisé, le Président de l'Assemblée nationale doit également décider s'il accorde la somme supplémentaire de

22 408\$ prévue dans la demande de déplacement en vertu de l'article 20 du *Règlement sur la gestion financière et administrative*. Le Président devra donc également statuer sur cette dernière demande.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, avocat | Directeur



Direction des travaux parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,
bureau 3.11

Place aux citoyens

Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

Monsieur le Secrétaire,

Je vous prie de trouver, en pièce jointe, une lettre de demande de déplacement du président de la Commission des relations avec les citoyens dans le cadre de son mandat sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale.

Cette demande vous est soumise aux fins d'autorisation de la Commission de l'Assemblée nationale afin que des députés puissent se rendre à Kuujuaq et Inukjuak. Il est souhaité pouvoir s'y rendre les 16 et 17 mars 2016.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'accepter mes meilleures salutations,

M^{me} Dany Hallé



Secrétaire de la Commission des relations avec les citoyens
et de la Commission de l'économie et du travail
1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.22

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2722

Courriel : dhalle@assnat.qc.ca

Place aux citoyens

Suivez-nous :  

Blais, Josée

De: Arsenault, François
Envoyé: 24 février 2016 17:14
À: Blais, Josée
Objet: TR: CAN -Demande de déplacement (CRC)

De : Tremblay, Pierre
Envoyé : 24 février 2016 17:01
À : Moreau, Lise; Arsenault, François; Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle
Cc : Hallé, Dany; Mignolet, Ariane
Objet : RE: CAN -Demande de déplacement (CRC)

Consentement pour répondre au nom de mon leader, et consentement pour le déplacement.

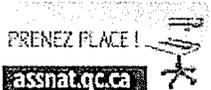
Ceci dit, je comprends que vous n'avez pas besoin d'un consentement pour l'approbation de l'excédent du budget de 25 000\$. J'aimerais souligner que le dépassement est de 400\$ (3 000\$ + 22 400\$ = 25 400\$). Je comprends que la commission aura besoin d'un budget de fonctionnement d'ici la fin de l'année financière, qui comprend trois semaines de travaux. Je trouve particulier d'approuver sur le champ un excédent de budget de 22 400\$ pour trois semaines de travaux. Il est mentionné qu'il n'est pas de l'intention de la commission de dépenser ce montant, mais nous ne pouvons pas autoriser n'importe quel montant sous prétexte qu'on ne veut pas qu'ils refassent une autre demande. Je ne peux accepter cette façon de faire. Puis-je vous suggérer de revoir ce montant à 1 400\$ (400\$ pour l'excédent, et 1 000\$ en repas ou autre pour trois semaines, ce qui m'apparaît plus que suffisant)?

Pierre Tremblay, MBA | Directeur de cabinet



Cabinet du leader parlementaire – 2^e groupe d'opposition
1045, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.117
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 644-1467 | pierre.tremblay@assnat.qc.ca

PIERRE TREMBLAY



Suivez-nous : 

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Moreau, Lise
Envoyé : 24 février 2016 12:23
À : Arsenault, François; Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre
Cc : Hallé, Dany; Mignolet, Ariane
Objet : RE: CAN -Demande de déplacement (CRC)

Bonjour à tous,
Consentement du président pour les deux demandes.

Le président accorde aussi la somme supplémentaire de 22 408\$ prévue dans la demande de déplacement en vertu de l'article 20 du *Règlement sur la gestion financière et administrative*.

Lise Moreau | Directrice



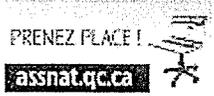
PROFANE AUX CITOYENS

Cabinet du président de l'Assemblée nationale

1040, rue des Parlementaires | bureau 1.30

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2820 | Téléc. : 418 528-0461 | lise.moreau@assnat.qc.ca



Suivez-nous :



Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.

De : Arsenault, François

Envoyé : 24 février 2016 11:49

À : Montminy, Anik; Perron, Rafaëlle; Tremblay, Pierre; Moreau, Lise

Cc : Hallé, Dany; Mignolet, Ariane

Objet : CAN -Demande de déplacement (CRC)

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint une **seconde** demande de déplacement de la CRC dans le cadre de son mandat d'initiative sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale.

Veuillez noter qu'il s'agit du volet concernant le Nunavik.

Est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce déplacement?

Finalement, étant donné que le budget annuel de 25 000\$ octroyé à cette commission sera dépassé si ce déplacement est autorisé, le Président de l'Assemblée nationale doit également décider s'il accorde la somme supplémentaire de 22 408\$ prévue dans la demande de déplacement en vertu de l'article 20 du *Règlement sur la gestion financière et administrative*. Le Président devra donc également statuer sur cette dernière demande.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, avocat | Directeur



PROFANE AUX CITOYENS

Direction des travaux parlementaires

1035, rue des Parlementaires | 3^e étage,

bureau 3.11

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2722 | Téléc. : 418 643-0248 | farsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

Monsieur le Secrétaire,

Je vous prie de trouver, en pièce jointe, une lettre de demande de déplacement du président de la Commission des relations avec les citoyens dans le cadre de son mandat sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale.

Cette demande vous est soumise aux fins d'autorisation de la Commission de l'Assemblée nationale afin que des députés puissent se rendre à Kuujjuaq et Inukjuak. Il est souhaité pouvoir s'y rendre les 16 et 17 mars 2016.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'accepter mes meilleures salutations,

M^{me} Dany Hallé



Secrétaire de la Commission des relations avec les citoyens
et de la Commission de l'économie et du travail

1035, rue des Parlementaires | 3^e étage, bureau 3.22

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : 418 643-2722

Courriel : dhalle@assnat.qc.ca

Suivez-nous :  